

The image shows the interior of a church with a prominent central pillar and a series of brick arches. The pillar is decorated with yellow and blue tiles. The floor is checkered, and there are wooden tables and chairs in the foreground. The walls are made of brick and have several windows. The overall atmosphere is warm and historical.

# Les Amis des Monastères

N° 188 - OCTOBRE 2016 - TRIMESTRIEL - 5 €

Les bénédictines de Sainte-Bathilde

# La Fondation des Monastères

*reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)*



Fondation  
des  
Monastères

## SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

## SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

## SA REVUE

- Publication trimestrielle présentant :
- un éditorial de spiritualité ;
  - des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
  - des chroniques fiscales et juridiques ;
  - des annonces, recensions, échos

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

« **Fondation des Monastères** »

**14 rue Brunel**

**75017 Paris**

**Tél. 01 45 31 02 02**

**Fax 01 45 31 02 10**

**E-mail : [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org)  
[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)**

**CCP 3 041 212 F LA SOURCE**

# Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle



© Cliché Arno Bouvier – Mairie de Vanves

Ce dossier, coordonné par Sœur Marie-Madeleine Caseau, Présidente de la Congrégation des bénédictines de Sainte-Bathilde, rassemble les contributions de chacune des communautés où l'expérience fondatrice se mêle à la vie quotidienne et où l'art sacré s'avère une puissante courroie de transmission du charisme international de la jeune congrégation.  
*Ndlr.*

## Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal : N° 16-368 - Octobre 2016

Commission paritaire :

N° 1017 G 82214

du 6 Décembre 2012

Directeur de la publication :

Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef :

Pierre Avignon

Rédaction :

Tél. : .....01 45 31 02 02

Fax : .....01 45 31 02 10

Impression :

Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon. : .....04 76 50 26 03

Numéris : .....04 76 50 87 52

Fax : .....04 76 50 03 44

E-mail : clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

## SOMMAIRE

N°188 – Octobre 2016

### Les bénédictines de Sainte-Bathilde

Éditorial : « <i>Va dire à tes frères</i> » .....	3
Un appel : « <i>C'est Dieu qui a tout fait</i> » .....	5
« <i>Au fur et à mesure</i> », des monastères issus les uns des autres .....	6
Un patrimoine commun : notre charisme .....	10
1922-1928, le monastère de Vanves, source de la Congrégation - France .....	19
Depuis 1934, « <i>des arbres fruits portent fruits</i> » : Madagascar, Viêtnam, France, Bénin .....	23
1934 à Madagascar, Ambositra.....	24
1954 au Viêtnam, Ban Mé Thuôt.....	27
1955 à Madagascar, Mananjary .....	30
1956 -1961 en France, de Chemillé à Martigné-Briand .....	32
1966 au Bénin, Toffo .....	36
1968 en France, Saint-Thierry .....	39
1967 au Viêtnam, Thủ Đức .....	42
1975 à Madagascar, Joffreville .....	46
2000 au Viêtnam, Lộc Nam, Terre promise !.....	48
L'art dans la Congrégation .....	52
Une congrégation jeune.....	60
Chronique juridique	
<i>Vultum Dei quaerere</i> , un nouvel <i>aggiornamento</i> pour les moniales ?	
par Frère Hugues Leroy.....	66
Vie religieuse	
Avenir et sens du monachisme, par Dom Guillaume Jedrzejczak .....	77
Notes de lecture.....	85
Information .....	88
Annonces.....	89



*Sainte Bathilde, reine de France, par Victor Thérasse (1848)  
Paris, Jardin du Luxembourg © EUtouring*

**Sainte Bathilde**, d'origine anglaise, vécut au VII<sup>e</sup> siècle. Sans doute enlevée encore enfant par des pirates et amenée en France, cédée à un dignitaire de la cour des Rois Mérovingiens, remarquée par le fils du Roi Dagobert, Clovis II, qui l'épousa, elle eut de lui trois enfants. Elle devint reine puis régente du Royaume en 657 à la mort de Clovis II, Clotaire III n'étant alors âgé que de cinq ans. Sagement conseillée par les évêques Éloi, Ouen et Léger, Bathilde sut assumer ses responsabilités publiques, politiques, sociales et religieuses. Elle abolit le commerce des esclaves, supprima la simonie, soutint l'action des moines défricheurs et évangélistes des campagnes. Elle fonda de nombreuses abbayes, dont celle de Chelles dans la vallée de la Marne (aujourd'hui diocèse de Meaux, en Seine-et-Marne). C'est à Chelles qu'elle termina sa vie, dans la plus grande humilité, se consacrant au service de ses sœurs, des pauvres et des hôtes, et qu'elle mourut en 680.



# ÉDITORIAL

---

## *Va dire à mes frères*

Combien de fois n'entendons-nous pas : « *mais qui êtes-vous ?* » La simple réponse : « *bénédictines de Sainte-Bathilde* » suscite bien de l'étonnement et les questions pleuvent. Des bénédictines en gris, en beige ? Des bénédictines qui n'ont pas la clôture papale ? Des bénédictines sous un drôle de patronage : Sainte Bathilde ! Peu connue, malgré sa statue dans le jardin du Luxembourg, elle oblige à un détour historique passionnant, peut-être pas sans conséquences.

En cette année jubilaire, quelle belle grâce d'avoir été invitées à nous présenter dans la revue *Les Amis des Monastères* et ainsi à interpeler chacune de nos communautés sur son aujourd'hui ! Un écho vous parvient d'un bout du monde à l'autre, dans un effort de compréhension mutuelle, au moyen de... notre langue commune, la langue française !



Communautés issues les unes des autres, engagées en Congrégation.

Communautés de femmes aimées, appelées, sauvées, consacrées par la Profession des vœux de stabilité, de conversion, d'obéissance.

Communautés enracinées en terres malgaches à Ambositra, Mananjary, Joffreville, en terres vietnamiennes à Thủ Đức, Lộc Nam, en terre béninoise à Toffo, en terres françaises, à Vanves, Saint-Thierry, Martigné-Briand.

Communautés témoins de l’Ineffable Amour, par la louange, la vie fraternelle, l’accueil, l’art, l’inattendu de Dieu au creuset de nos êtres livrés.

Communautés fragiles mais résolument tournées vers demain, au gré des appels de l’Esprit.

Communautés à l’écoute du monde, ouvertes aux lisières du monde : promotion sociale, interculturalité, dialogue inter-religieux et œcuménique, proximité urbaine, accompagnement spirituel.

Communautés du Matin de Pâques : que nos vies chantent le murmure de l’espérance : « *Va dire à mes frères, je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu* » !

*Seur Marie-Madeleine  
Présidente de la Congrégation des bénédictines de Sainte-Bathilde*

# UN APPEL

## « C'EST DIEU QUI A TOUT FAIT »

### Mère Bénédicte et l'origine de la Congrégation



©DR

À l'origine de la Congrégation, il y a la recherche spirituelle d'une femme, Marguerite Waddington-Delmas, au début du <sup>xx</sup>e siècle, d'origine anglaise, protestante, mère de six enfants, veuve de M. Delmas.

Fondatrice des bénédictines de Sainte-Bathilde en 1921, celle qui devint Mère Bénédicte dit à la fin de sa vie : « *C'est Dieu qui a tout fait* ».

Beaucoup de ses intuitions pour une vie monastique féminine ouverte et forte, beaucoup des réalisations initiées à Vanves, puis à Amboisitra à partir de 1934, ont été confirmées dans leurs grandes lignes par le Concile Vatican II. L'internationalité nous est devenue constitutive dès 1926. Comme d'autres en même temps qu'elle, elle peut être considérée comme pionnière.



©DR

Pour en savoir plus  
<http://www.benedictines-ste-bathilde.fr/La-Congregation> > L'histoire



©DR

C'est en connaissance de cause que Dom Besse (1861-1920), féru d'histoire monastique, choisit le patronage de sainte Bathilde pour la congrégation dont il voyait en Madame Waddington-Delmas la future fondatrice.



©DR

« Cette femme forte au cœur viril » qu'était Bathilde, modèle de courage avisé, de conviction religieuse autant que d'abandon à Dieu, Dom Besse la voulait comme protectrice de l'œuvre entreprise. Il avait reconnu en Madame Waddington-Delmas une femme de cette trempe.

# « AU FUR ET À MESURE »

## Des monastères issus les uns des autres

Aujourd'hui, plus quatre-vingt-dix ans après la fondation, neuf monastères vivent de l'esprit de Mère Bénédicte. Autonomes et solidaires, ils sont issus les uns des autres et répandus dans quatre pays sur trois continents : France, Madagascar, Viêtnam, Bénin.

### Les fondations

Entre 1934 et aujourd'hui, toujours à la demande de l'Église, sont nées, les unes après les autres, les communautés qui constituent notre famille monastique des bénédictines de Sainte-Bathilde.

Nos archives ont trace de bien des appels les plus inattendus : la Chine dès 1932 ou encore un soutien au Liban ! La vigilance est de rigueur ! L'Esprit n'a pas manqué d'audace en 1934, en 1954, en 1966. Pourquoi aujourd'hui resterait-il sans souffle ? Nous y sommes attentives et ouvertes, pourquoi pas du côté de l'Éthiopie ? Depuis plus de huit ans, nous accueillons une sœur éthiopienne qui doit partir fonder d'ici un an un monastère bénédictin de rite oriental. Le conseil de Congrégation poursuit le discernement d'un comment la soutenir, l'accompagner.





**Madagascar.** 1934. Premier départ de Vanves pour fonder le monastère d'Ambositra. Les deux monastères de Vanves et d'Ambositra s'édifieront en même temps, avec le même matériau de base : les briques. Cette première fondation dessine la physionomie de celles qui suivront : enracinement dans l'église locale, respect des traditions culturelles, travail conforme aux conditions du pays, hospitalité où « *chaque pauvre est respecté et nul riche suspecté* » (Dom Louf).

En 1955, Ambositra – des sœurs françaises et des sœurs malgaches ensemble – fonde à son tour à quelques 200 kilomètres au sud-est, près de la mer. Un prieuré filial en pleine mission : Mananjary naît. La pauvreté du lieu souvent dévasté par les cyclones est extrême. La construction sera sobre.

En 1975, Ambositra et Mananjary fondent Joffreville à la pointe Nord de la Grande Île. Un vrai défi perçu comme une réponse à l'appel missionnaire. En 1992 commence la construction du troisième prieuré malgache sous l'impulsion et la direction de Sœur Charles, venue de Vanves après vingt ans à Toffo, au Bénin. Le peu de moyens de communication ne facilite pas la tâche.

**Viêtnam.** En France, à Vanves, tandis que la jeune communauté grandit, des demandes continuent d'arriver. En juin 1954, cinq sœurs, dont une vietnamienne, s'embarquent à Marseille pour la fondation de Ban Mé Thuôt sur les hauts plateaux du Viêtnam. Elles arriveront sur le lieu de fondation le jour même des Accords de Genève qui mettaient fin à la « Guerre d'Indochine ». Elles sont accueillies comme les *bénédictines de la Paix*. De longues années d'enfouissement les attendent.

En 1967, la communauté opte pour un changement de lieu. Elle s'installe à Thủ Đức, dans la banlieue de Saïgon (Ho-Chi-Minh-Ville) tandis qu'une petite fraternité demeure à Ban Mé Thuôt jusqu'en 1975.

En 2000, la communauté de Thủ Đức, bien développée, fonde, près de Dalat, à Lộc-Nam qui grandit vite et devient prieuré simple – deuxième étape de fondation – en 2015.

Les Évêques croient en la vie monastique et appellent à fonder. Le processus de fondation paraît lent, mais c'est pour une œuvre durable. Aujourd'hui, Thủ Đức prospecte du côté de Can To, une petite dizaine de sœurs se prépare. Les allées et venues entre les prieurés soutiennent l'élan missionnaire.

**France.** En 1956, à la demande de Monseigneur Chappoulie, évêque d'Angers, une nouvelle communauté des bénédictines de Vanves naît à Chemillé dans le Maine-et-Loire, par la fusion avec les dernières moniales de l'Ordre de Fontevraud. Ce prieuré se transfère à Martigné-Briand en 1961.

**Bénin.** 1966. À la demande de Monseigneur Gantin, la communauté de Vanves fonde de nouveau, elle part du côté de l'Afrique cette fois : à Toffo, dans l'ex-Dahomey devenu le Bénin.

**Ça bouge en France.** En 1966, dans la mouvance du Concile Vatican II, la communauté de Vanves se pose des questions sur son avenir : elle reste nombreuse mais les Fondations ont demandé beaucoup de forces vives, l'entretien d'un grand monastère en banlieue parisienne est un poids économique lourd, quelles simplifications seraient possibles pour favoriser l'approfondissement de la vie monastique ? On commence à étudier si une implantation à la campagne, en maintenant une présence à Vanves, ne serait pas la voie à suivre. À la fin de l'année, l'appel du Cardinal Marty à faire revivre la vie monastique à Saint-Thierry, dans la Marne, apparaît comme une réponse ; on poursuit le projet, et en 1968 le Chapitre général autorise l'implantation. Saint-Thierry et Vanves ne formeront qu'une seule communauté jusqu'en 1971. Saint-Thierry continuera à accompagner la croissance du monastère de Toffo jusqu'à son autonomie en 2008.

En 2003, le Chapitre Général étudie la situation de Vanves qui préoccupe. Il décide de tout faire pour garder la « maison source ». Sept ans de vraie collaboration entre nous, avec les monastères bénédictins féminins, la Congrégation de Subiaco, l'église locale pour chercher un avenir à Vanves. Une solution s'ébauche pour les bâtiments, avec l'Association Simon de Cyrène, l'AIM. En 2010, le Chapitre Général demande aux communautés d'aller plus loin et d'envoyer des sœurs pour un temps déterminé. « *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement !* ».

Ainsi, en 2014, Vanves est « refondé » avec le transfert définitif de six sœurs, l'arrivée de deux sœurs de Tourcoing dont le monastère devait fermer et un petit recommencement de Noviciat<sup>1</sup>.

---

(1) cf. *Les Amis des Monastères* n° 177, Janvier 2004, p. 31.

## Appelées toujours

« *La moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux ; priez le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson !* ».

Au Viêt Nam, aux États-Unis, en Thaïlande, à Madagascar, l'Église par la voix de ses évêques frappe à la porte de nos priérés. Que pouvons-nous faire ? Pour le moment, la priorité est la formation pour que les plus jeunes prennent des responsabilités. Dieu ne cesse de nous étonner et la demande d'aide pour l'Éthiopie nous stimule. Le charisme missionnaire ne serait-il pas en train de changer ? Comment y participer à notre mesure ? Car nos sœurs sont parties, implanter la vie monastique dans des pays qui ne la connaissaient pas, elles sont allées avec leur savoir être, leur savoir vivre, leur savoir-faire. Elles ont semé, planté, construit, transmis, de « façon classique », selon l'expression du P. Sagadou, aa<sup>2</sup>. Aujourd'hui, une sœur éthiopienne est venue se former en France, et désire repartir chez elle avec une expérience à adapter, un monastère à construire, une vie monastique à inventer, alors pourquoi ne pas partager notre expérience, nos biens, et même nos personnes ? « *La veuve a donné plus que tous, elle a donné tout ce qu'elle avait pour vivre* ». Cette parole de Jésus a bousculé notre Congrégation en 2010. Quelle grâce que d'être témoins d'une Église universelle qui appelle !



Sœur Marie Boniface, *Le sémur* ©DR

En Genèse 1, 11 on trouve ceci : « ... *des arbres fruitiers donnant sur la terre... des fruits contenant leur semence.* » Mais en fait si on prend le texte en hébreu on trouve *הָרֵף הַשֵּׁעַ יִרְפֵּץ* dont la traduction littérale est « *des arbres fruits portant fruits* ». Peut-être est-ce la citation qui dit le mieux ce qu'est notre Congrégation : une Parole de Dieu prononcée pour et sur le lieu et le peuple où Dieu la sème. Un arbre fruit ayant produit des fruits qui une fois semés deviennent à leur tour des arbres fruits portant fruits.

Nous pouvons dire cela car « *C'est Dieu qui a tout fait* ».

*Sœur Lazare, Saint-Thierry  
Sœur Christine Marie, Vanves*

(2) *Religieuses et religieux au XX<sup>e</sup> siècle*, Edition Saint-Léger, 2015.

# UN PATRIMOINE COMMUN

## Notre charisme

---

### Quel charisme nous a été confié ?

Bénédictines de Sainte-Bathilde, nous vivons sous la Règle de Saint Benoît. Mais nous reconnaissons qu'il existe bien un charisme propre à notre Congrégation :

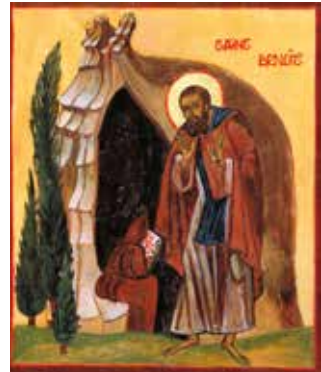
- vivre la vie monastique dans la simplicité,
- désirer que nos communautés soient ouvertes au monde,
- partager les valeurs monastiques,
- être disponibles à ce que l'Esprit suscite pour le temps qui est le nôtre.

Tel est l'héritage que nous avons reçu et que nous essayons de vivre.

Lors du Chapitre général de 2010, les sœurs ont souhaité avoir à leur disposition un texte exprimant le charisme de la Congrégation pour répondre de leur identité. Nous avons donc élaboré ensemble trois textes : un sur le patrimoine, un sur la solidarité et un sur le travail. Nous vous partageons ces trois textes majeurs aujourd'hui pour nous.

### **« C'est Dieu qui a tout fait »**

Engagées pour toujours dans une communauté par les vœux monastiques, selon la Règle de saint Benoît,  
passionnément attachées au Christ mort et ressuscité,  
dans un don radical de nous-mêmes à Dieu,  
nous désirons par l'Esprit saint,  
écouter et célébrer chaque jour la Parole de Dieu,  
la laisser nous façonner intérieurement  
et nous ouvrir en Église aux appels de l'Esprit ;  
nous désirons, de cette union profonde au Christ,  
discerner notre ouverture au monde,  
approfondir avec nos frères humains



*Icône de Saint Benoît, Martigné ©DR*

les dialogues œcuménique et inter-religieux  
et partager avec tous  
la rencontre du Christ, notre joie et notre espérance ;  
nous désirons vivre dans la liberté d'un cœur purifié  
par le combat spirituel,  
et dans la disponibilité,  
une unification de notre être,  
qui nous fait aimer la simplicité, la vérité et la beauté.

C'est en écoutant ensemble la Parole de Dieu  
que nous recevons, comme un chemin de conversion  
et d'enrichissement mutuel,  
l'audace et la grâce d'accueillir humblement  
la diversité de nos cultures,  
pour construire l'unité du Corps du Christ.

## Entraide et solidarité

Une immense **espérance** soulève notre désir d'entraide et de solidarité en congrégation. Nous comprenons l'entraide comme une aide ponctuelle qui se concrétise par une action, alors que la solidarité se vit davantage dans la durée et se situe au niveau de l'être. On peut très bien rester solidaire les uns des autres par la pensée et la prière, même si l'on ne peut pas aider concrètement.

Entraide et solidarité sont **une réalité** qui se vit déjà à différents niveaux en congrégation : les chroniques sont un lien particulièrement apprécié entre nos communautés, le domaine de la formation suscite des échanges, l'aide en personnes est réelle et la solidarité économique existe concrètement...

Tous ces efforts sont à poursuivre en laissant le champ libre à d'autres initiatives. Nous vivons aussi des solidarités avec des monastères d'autres familles bénédictines de nos régions.

Pour vivre cette solidarité, il nous faut avoir vraiment conscience qu'il s'agit de donner et de recevoir, chacune pouvant donner et recevoir à la fois. Pour cela, nous devons être nous-mêmes et entrer dans un **dialogue** où chacune peut exprimer ce qu'elle est, avec sa culture propre, et se mettre à l'écoute de l'autre en dépassant les blessures inévitables. Ce dialogue est exigeant, il demande une ouverture et une confiance



mutuelle, dans l'humilité, en osant dire la réalité et la vérité de ce que nous vivons. Le fait de nous dire qu'il existe des incompréhensions culturelles entre nous est déjà une grande avancée, signe que ce dialogue est déjà présent. La solidarité exige que l'on s'intéresse à chacun des monastères, sans les comparer.

**Les attentes** se portent surtout sur la **formation** : formation à la vie monastique, aux responsabilités, à l'économie et aux sciences humaines (psychologie, pédagogie...). Nous avons conscience que si la congrégation peut apporter son aide, il est aussi important de devenir acteur de sa formation en profitant des compétences et des ressources sur place, et en nous partageant nos expériences. Un appel est adressé à la France pour qu'elle témoigne du patrimoine spirituel, dont elle est héritière, et qu'elle le communique, ainsi que son enracinement dans la vie monastique... sans oublier que cette transmission doit susciter l'inculturation dans les divers pays. Quels moyens nous donnons-nous pour cela ? Ce qui est en jeu, c'est une manière évangélique de vivre la mondialisation.

**La question de la langue** est-elle un problème pour l'entraide entre nous ? Pour le moment, le passage par le français semble obligé, mais ne devons-nous pas aussi promouvoir l'apprentissage de l'anglais ? Pouvons-nous rêver que quelques sœurs apprennent le vietnamien ou le malgache ? Comme pour toute langue, cela nécessiterait un long séjour dans le pays. Découvrir une autre culture est avant tout une question d'amour réciproque, cela enrichit les relations.



©DR

Quelques suggestions formulées :

- apporter un soutien spirituel à nos sœurs venues de loin,
- former toujours plus à l'esprit de notre congrégation,
- en France, reprendre les rencontres des moins de 65 ans,
- améliorer les chroniques en évitant qu'elles soient trop banales,
- redonner vie au journal pédagogique concernant la formation.

« L'aide qui met en route » : rappelons-nous que l'esprit dans lequel est apportée une aide vise à mettre en route celui qui la reçoit et donc à le provoquer à devenir acteur de son propre projet. « *Je préfère l'hameçon au poisson* », dit un proverbe malgache. « *Il vaut mieux donner une canne à pêche que de donner un poisson* », ajoute le proverbe vietnamien.

### **Ora et labora : unité entre vie spirituelle et vie économique**

Appelées par le Christ pour vivre ensemble et pour toujours dans une communauté, où tous les biens sont mis en commun, nous cherchons Dieu

en toutes choses et en toutes relations.

Notre union à Dieu exige de chaque sœur une désappropriation, à la fois rude et joyeuse, pour entrer dans la tradition bénédictine :

« *Ora et labora* ».

Désirant vivre, non pour elle-même mais pour Dieu  
et pour ceux et celles qu'Il nous a confiés,  
chacune de nous renonce à elle-même,  
à tout esprit de propriété et aux biens personnels,  
au pouvoir sous toutes ses formes,  
et travaille pour le bien de la communauté  
selon ses forces et dans une obéissance libre,  
jusque dans le dépouillement du grand âge.

Par le travail et l'hospitalité, nous œuvrons chaque jour  
À l'humanisation et à la sauvegarde de notre terre,  
et notre vie tout entière, ce que nous sommes et ce que nous faisons,  
devient louange à Dieu, notre Créateur.

Par le travail, quel qu'il soit,  
chaque sœur participe à l'œuvre créatrice de Dieu,  
elle y trouve sa dignité.

Ce travail, parfois routinier, ou dur, voire épuisant  
est recherche du Royaume :  
il nous permet de gagner notre vie  
et rend la communauté solidaire de tous les hommes,  
notamment des plus pauvres.

Dans un monde qui cherche le profit,  
nous nous contentons de ce qui suffit.  
Par un mode de vie simple, selon la Règle de saint Benoît,  
où l'on donne « à chacun selon ses besoins »,  
nous cherchons la pureté du cœur,  
dans un travail humble et honnête.

Dans un monde qui accentue les inégalités,  
nous combattons le gaspillage et l'avarice,  
et veillons à ce qu'aucune sœur ne se sente inutile.

Ainsi, produire et vendre,  
consommer et épargner,  
prévoir l'avenir, avec réalisme et confiance en la Providence,  
font partie intégrante de notre recherche de Dieu,  
et de ce que nous faisons au service de nos frères.

À l'école de Saint Benoît,  
l'Esprit nous pousse à vouloir la  
sobriété et la beauté,  
à goûter les dons gratuits de Dieu,  
à mettre de l'ordre dans le chaos de  
notre cœur,  
de notre monde,  
pour plus de vie,  
et, ainsi,  
à offrir à Dieu à pleines mains  
ces fruits de la terre et du travail des  
hommes,  
dans une Eucharistie qui prend tout  
notre être,  
et nourrit notre humanité.



©DR

C'est à la lumière de ces trois textes qu'il faut lire ce que les communautés disent chacune de leur vie aujourd'hui.

## Un autre point important de notre charisme :

### **l'ouverture au monde**

Si le moine semble vivre loin du monde, il se sait solidaire de ce que vivent ses frères. **L'œcuménisme** est depuis nos origines une marque forte de notre vocation, dans la prière comme dans l'accueil. Etoy fut un moment inouï de communion que nous ne pouvons taire et oublier.

#### *La Fraternité d'Etoy Canton de Vaud (Suisse) 1976 – 1992*

Un médecin catholique, le docteur de Mestral, hérite d'une grande maison qui se trouve inoccupée, située près de l'église d'Etoy. Avec sa femme, ils décident de faire de cette maison un lieu de prière pour l'Unité, s'appuyant sur Jean 17, 21 : « *Qu'ils soient un en nous pour que le monde croie que tu m'as envoyé* », cette intention leur tenant particulièrement à cœur.

En accord avec les autorités des Églises : l'Église Réformée du canton de Vaud et Monseigneur Mamie, évêque de Fribourg, Lausanne, Genève, ils cherchent des communautés protestantes et catholiques désireuses de prier pour l'unité des chrétiens. Les diaconesses de Saint-Loup (Suisse) sont partie prenante du projet ; une série de circonstances conduisent les Mestral à s'adresser à la France et c'est ainsi que les diaconesses de Versailles et la Communauté de Martigné sont sollicitées.

Ce projet, dans la droite ligne des intuitions de notre Mère Fondatrice, nous séduit, mais nous sommes si peu nombreuses. Des rencontres de connaissance réciproque, de mise en place du projet s'élaborent au long de l'année 76 et, fin 76, alors que nous ne sommes que 20, deux sœurs, Sœur Jacques et Sœur Odile, sont directement engagées avec deux diaconesses de Saint-Loup, Sœur Germaine et Sœur Marie-Madeleine, et une diaconesse de Versailles, Sœur Claude. Soutenues par leurs communautés respectives, elles se sont installées dans cette maison, à Etoy, le 21 février 1977 pour l'entrée en Carême ; l'accueil du village, de tradition protestante, a toujours été marqué d'attention, de respect et de beaucoup de sympathie. Tout un passé de prière et d'accueil anime ce village viticole situé entre les derniers contreforts du Jura et le lac Léman. L'église est celle du Prieuré des Chanoines du Grand Saint Bernard, résidant en ce lieu avant la Réforme.



©DR

Une grande Institution pour personnes handicapées est bien intégrée dans le village et une cellule de prière regroupe quelques personnes de la paroisse réformée.

Que vivions-nous ? Très humblement, très simplement une présence de prière et d'accueil dans ce petit village : prière avec l'Office de Taizé – et il était rare que nous nous retrouvions seules – et accueil de groupes ou de personnes individuelles pour des temps de prière et de retraite.

L'Eucharistie que nous ne pouvions partager – et ceci a été une grande souffrance – nous faisait vivre au plus profond la prière de Jésus : « *Qu'ils soient Un* ». Nous prions pour l'Unité de nos Églises, devenant toutes sœurs des trois Communautés fondatrices, pétrissant le Pain de demain. Notre vie fraternelle était Signe, nous n'étions que cinq, avec des formations et des modes de vie différents. Deux pasteurs et deux prêtres nous ont accompagnées à vivre ensemble ce projet : témoigner qu'un jour, tous nous connaissons l'Unité parfaite.



©DR

En 1992, après quinze années de présence de notre Fraternité œcuménique à Etoy, nous avons dû confier le projet au Seigneur : nos Communautés respectives ne pouvaient envoyer des Sœurs pour la relève et nos appels lancés à d'autres Communautés n'ont pas abouti.

Un jour, peut-être, jaillira un bourgeon sur la semence enfouie ici, dans la voie qui conduit à l'Unité, elle est un don de Dieu. Nous avons à la recevoir selon son dessein. Quel que soit le lieu où nous sommes, nous sommes appelées à supplier le Seigneur de nous accorder à son désir. Un petit grain a été semé, restons humblement ouvertes afin de favoriser sa germination.

*Sœur Marie-Liesse  
Martigné-Briand*



Un nouveau point bien actuel de notre charisme :

### **le dialogue interreligieux, dit DIM-MID<sup>3</sup>**

La vie monastique n'est pas propre au christianisme. Dans la plupart des religions, cette forme de vie – pour un temps ou pour toujours – existe. La vie monastique est donc un lieu de rencontre naturel entre les hommes religieux. Par elle, ils se situent au cœur de leur expérience personnelle et commune. Donnons la parole à Sœur Samuel de Martigné.

La vie monastique n'est pas propre au seul monachisme chrétien, mais est bien présente au sein des grandes traditions spirituelles. Dès le début de la naissance du DIM-MID en 1978, notre Communauté de Martigné-Briand a été ouverte au dialogue interculturel et interreligieux. Tout d'abord par l'intermédiaire des fondations de notre Congrégation Monastique (Madagascar, Asie, Afrique) et ensuite par l'engagement de chacun de nos monastères dans le DIM-MID.

La Communauté toute entière, par l'intermédiaire d'une sœur déléguée à ce service, participe à ce dialogue entre moines et moniales de traditions religieuses différentes tout d'abord dans le cadre des ESEO (Échanges Spirituels Est-Ouest) mais aussi en France. Ainsi en 1998 dans les monastères bouddhistes zen au Japon et aussi dans les ashrams hindous en Inde.



©DR

---

(3) Dialogue Interreligieux Monastique/Monastic Interreligious Dialogue

Ces échanges ont permis pareillement à deux nonnes bouddhistes zen japonaises de partager notre vie monastique. La « *simplicité* » des comportements de ces « *moines étrangers* » (RB 61) n'est pas sans éveiller un écho de la « *simplicité* » que le moine chrétien cherche, la simplification, l'unité intérieure.

Simultanément, un travail de recherche, anthropologique, interculturelle et théologique est mené par les moines et moniales du DIM-MID dans le cadre de rencontres et de colloques.

La vie monastique est ainsi un lieu de rencontre naturel pour tous les « *autrement priants* » et « *autrement croyants* » dans le cadre de notre hospitalité bénédictine chère à notre père saint Benoît.

*Sœur Samuel Nougé-Debat  
Martigné-Briand*



©DR

©DR

# SOURCE DE LA CONGRÉGATION

## Le monastère de Vanves

---



Le présent numéro ne peut raconter la courte mais déjà mouvementée histoire du Prieuré de Vanves ! Source de la Congrégation après la décision de quitter l'avenue de Ségur, lieu des premiers pas... du 2 janvier 1922 à 1928. Ces six années ont permis de former les fondations de pierres vivantes, la poignée de sœurs donnant l'impulsion, le cadre, le dynamisme spirituel.

Arrivées à Vanves, pour construire un monastère, le labeur fut grand, beau sous la houlette de Dom Bellot, moine architecte. Les briques ne parlent pas malheureusement ; elles seules gardent mémoire de tant de vie, de rencontres, de créativité à hauteur d'écoute et d'abandon à l'Esprit. L'espace a évolué aux sons des engagements communautaires : départ à Madagascar, départ au Viêtnam, fusion avec Fontevault, départ pour le Bénin, implantation à Saint-Thierry, Vie à Etoy... La construction du prieuré entre 1934 et 1936 manifeste la vitalité de la jeune fondation en pleine recherche de son caractère propre. Dans le choix des matériaux – béton, briques – comme dans le choix des orientations. Un seul guide : la recherche d'une vie simple en quête de Dieu, célébrée par la liturgie et servie dans les sœurs et les hôtes.

## L'évolution du Monastère

Les diverses étapes de l'évolution de la communauté ont donné au Prieuré un visage d'accueil plutôt universel, de passion pour Dieu dans l'ouverture aux réalités de mondes croisés<sup>4</sup>. Il nous suffit de remonter à 2003, quand les moteurs tombent malades, Mère Bénigne, alors Prieure, Sœur Martin et Sœur Bénédicte. Elles se remettent totalement mais la communauté prend conscience de l'âge des unes et des autres, de la fragilité et de l'absence d'avenir. Le chapitre de la Congrégation de 2003 décide de tout faire pour garder le monastère et faire vivre une communauté. Est nommée une équipe pour lancer des recherches. Un an de prises de contact et de recherche pour arriver à la décision de vendre une partie du monastère trop grand, et de réfléchir aux lendemains possibles<sup>5</sup>. Durant trois années, la communauté et l'équipe font bon ménage pour avancer et arriver à la création avec l'Alliance Inter Monastères (AIM) d'un Studium d'étudiantes moniales étrangères.

Puis une autre ouverture d'avenir se dessine : la vente à l'association Simon de Cyrène<sup>6</sup> – qui aboutira en 2009 – d'une aile du monastère facile à isoler et d'une partie du terrain. Nous réorganisons alors la vie de la communauté pour faire communion selon nos moyens. Mère Lazare, Prieure pour assurer la transition pendant ces années de recherche, avait atteint 80 ans et il fallait penser à une Prieure pour l'avenir. La communauté reçoit alors un Statut Spécial sous la responsabilité de la Présidente de la Congrégation jusqu'au Chapitre général suivant, soit 2010. C'est alors que la communauté est l'objet d'une attention particulière de tout le Chapitre. La présidente, nouvellement élue est nommée prieure, toutes les communautés se mobilisent et trois sœurs sont ainsi « libérées » et « envoyées » pour vivre à Vanves un monachisme urbain, international, pour la ville. En 2013, j'ai demandé à chaque sœur si elle était prête à rester à Vanves et donc à s'engager par transfert du vœu de stabilité qui nous lie de façon unique et définitive à une communauté. Notre communauté actuelle est constituée des sœurs de Vanves, des sœurs ayant transféré leur stabilité et de nouvelles venues. Ensemble, depuis le 12 novembre 2014, date de refondation de la communauté, nous formons le Chapitre qui a élu sa Prieure, le 15 novembre suivant. En quelques grandes lignes, l'essentiel !

---

(4) cf. *Les Amis des monastères* n° 118, avril 1999.

(5) cf. *Les Amis des Monastères* n° 177, janvier 2014.

(6) Association consacrée à l'habitat social des personnes handicapées.



## Pierres d'attente pour aujourd'hui

La communauté se compose de vingt sœurs de 35 à 95 ans, dont deux sœurs en probation, une jeune professe, une novice et une postulante. Nous venons de dix monastères différents. À nous d'apprendre à vivre ensemble, rassemblées par le Christ, Parole faite chair. La Parole est au centre de notre vie communautaire, Parole célébrée, Parole écoutée, tous les jours en *lectio continua* : « *la Bible en un an* », Parole mise en pratique dans la vie fraternelle. À nous d'apprendre à manier ensemble les outils de l'art spirituel, cette année de la Miséricorde fut année de grâce avec la Porte jubilaire confiée par notre évêque, Monseigneur Aupetit. À nous d'apprendre à gérer la Maison de Dieu non seulement en bonnes gérantes mais en filles de lumière, salées au feu de la solidarité. À nous d'apprendre à innover pour rendre notre communauté viable économiquement (librairie, pain d'autel, accueil, centre d'accueil étudiant à la suite de l'AIM, oblature). À nous d'apprendre à être sur les réseaux sociaux, à notre place : être là parce qu'Il est là !

N'hésitez pas à prendre contact ! N'hésitez pas à consulter le site, la page facebook pour rester « branchés » sur la vie du Prieuré qui a besoin de vous pour aller son chemin, avec le Ressuscité !

*Sœur Marie-Madeleine  
Prieure de Vanves*



## France

### *Monastère Notre Dame de Compassion*

La Barre  
49540 Martigné-Briand  
Téléphone : 02.41.59.42.85  
benedictines.martigne@orange.fr

### *Prieuré Sainte-Bathilde*

7 rue d'Issy  
92 170 Vanves  
Tél : 01 46 42 46 20  
monastere-vanves@orange.fr

### *Monastère des Bénédictines*

2 place de l'Abbaye  
51220 Saint-Thierry  
Tél : 03 26 03 10 72  
Communaute.st-thierry@orange.fr



©DKR

## Bénin

### *Monastère Saint Joseph*

Toffo BP 14  
Ouagbo  
stjbnictines@yahoo.fr

## Madagascar

### *Monastère Stella Maris*

BP 90  
317 Mananjary

### *Monastère Saint Jean-Baptiste*

Joffreville BP 407  
201 Antsiranana  
Mereprieure.joffreville@yahoo.fr

### *Monastère des Bénédictines*

BP 128  
306 Ambositra

## Viêtnam

### *Nu Dan Vien Bien Duc*

35/20 – Kp.3 – D11  
P. Linh Chieu – Thủ Đức  
TP. Ho Chi Minh  
benedictinetd@yahoo.com.vn

### *Dan Vien Bien Duc Hien Linh*

Thon 3 – Xa Lộc Nam  
Huyen Bao Lam – Tinh Lam Dong  
benedictinesln@yahoo.com.vn

# MADAGASCAR, VIËTNAM, FRANCE, BÉNIN

---



Depuis 1934,  
« *des arbres fruits portent fruits* »

# 1934 À MADAGASCAR

## Ambositra



© D.R

### Fondation

Le 11 juin 1934 quatre sœurs fondatrices sont arrivées à Ambositra : Mère Denys, Mère François, Mère Théophane et Mère Mechtilde. Le diocèse les a reçues avec une grande joie en la fête de saint Barnabé apôtre. Le monastère d'Ambositra a fondé deux autres monastères,

ce sont des prieurés simples :

- le premier, en 1955, à l'est de l'île au bord de la mer, c'est le monastère de « l'Étoile de la mer », à Mananjary (*voir p. 30*).
- le deuxième se trouve à la pointe nord de l'île, à Diégo (Antsirana), dans la montagne d'Ambre où l'on surplombe la baie ; fondé en 1976, c'est le monastère de Saint Jean Baptiste de Joffreville (*voir p. 46*).

Au début à Ambositra, nous avons eu quelques oblates qui aidaient les pères pour la pastorale en brousse ; nous n'en avons plus. Aujourd'hui, quelques personnes désirent faire partie de la famille monastique bénédictine, la question de l'oblature est encore à étudier.

### L'accueil au monastère

Le monastère est grand. Dès l'entrée c'est la porte de l'église que l'on aperçoit et cette porte est facile d'accès. Première fondation de notre congrégation en terre malgache, il dispose d'une maison d'accueil pour des retraitants et retraitantes, individuels ou en petits groupes. Une autre maison d'accueil à part est, elle, destinée aux groupes qui viennent pour des retraites, des sessions de formation, des recollections de diverses personnes, des élèves en majorité. Ils assurent eux-mêmes tout le travail de l'accueil. Nous avons bien développé l'accueil à l'hôtellerie.



© D.R

## Nos prieures

Depuis la fondation, neuf prieures se sont succédées : Mère Denis, Mère André, Mère Gertrude, Mère Bénigne, Mère Véronique, Mère Marie Jacques, Mère Gabriel, Mère Scholastique, enfin Mère Jeanne depuis 2007. Les cinq dernières sont d'origine malgache.



© DR

## Notre gagne-pain

La communauté vit de la plantation du riz – c'est ici qu'ont eu lieu les premières expérimentations de repiquage du riz par plan unique et la mise en valeur des rizières hors saison avec l'élevage des canards sur cette eau. Elle vit aussi des produits du jardin : légumes, diverses espèces de fruits



© DR

du jardin et encore de la fabrication de fromage – une petite fromagerie familiale. Nous avons aussi un champ de caféier, à quelque distance du monastère, un petit atelier d'artisanat de bambous, un atelier pour la fabrication d'hosties pour laquelle nous avons actuellement beaucoup de problèmes : notre petit fer à hostie, usé, est souvent en réparation ! On ne trouve plus de pièces ici, mais nous faisons notre possible pour assurer la fabrication



des hosties pour notre diocèse, parfois avec beaucoup de mal pour réparer ! Nous vendons des fromages, divers objets d'artisanat et quelques produits des autres monastères dans notre boutique, installée à la porterie. Nous élevons, pour la communauté, des porcs, deux vaches laitières et quelques animaux de basse-cour dans notre petite ferme. Enfin, nous sommes équipées d'un petit engin agricole pour les travaux à la rizière qui nous rend bien des services.

### La communauté

Dans la communauté nous sommes trente : vingt-deux professes perpétuelles, trois jeunes professes, une novice, deux postulantes, deux aspirantes et nous abritons également de jeunes étudiantes qui logent au monastère et qui aspirent à notre vie mais étudient d'abord aux collèges voisins pour avoir le niveau demandé. Une jeune professe et une aspirante se destinent au service d'infirmier pour la communauté ; elles sont en première année d'une formation qui durera trois ans.



©DR

### Accueil liturgique

Tous les dimanches et jours de fête liturgique, l'Église du monastère est remplie de chrétiens de notre entourage qui viennent assister à la messe dominicale, attirés par l'ambiance de silence et de recueillement du monastère, qui les aide à prier.

Voilà quelques informations sur notre monastère d'Ambositra, qui est bien reconnaissant de l'aide reçue de France depuis sa fondation !

*Sœur Jeanne  
Prieure d'Ambositra*

Diaporama sur  
<http://www.benedictines-ste-bathilde.fr/accueil> > Les monastères > Ambositra

# 1954 AU VIÊTNAM

## Ban Mé Thuôt

---

C'est à Ban Mé Thuôt, petite bourgade du Centre Viêt Nam située au cœur de la chaîne annamitique et habitée par des populations austronésiennes, que la première mission au Viêt Nam fut implantée le 21 juillet 1954, en réponse à l'appel de l'évêque de Kontum, Monseigneur Seitz, dernier évêque français de cette époque de la fin des colonies.

Très vite, de nombreux défis surgirent. Le premier fut tout simplement d'ordre géographique : le monastère (et son éventuel futur noviciat) ne pouvait s'ouvrir qu'à la population vietnamienne de la plaine, évangélisée depuis presque cent ans, alors que sur place, à Ban Mé Thuôt, l'évangélisation ne datait que de seulement deux ans : aucun baptême

encore parmi la population locale, les Êdê – *êdê* signifie *fil du Maître du Ciel* – que l'on appelait, sous la colonisation, les Rhadés.

Deuxième défi : nous découvrons très vite que la civilisation locale *êdê* et toutes ses expressions, que ce soit dans le comportement personnel, familial ou social, était très différente de la civilisation vietnamienne, d'ailleurs très peu représentée sur place : on ne comptait qu'environ 500 habitants vietnamiens à Ban Mé Thuôt en 1954, principalement des commerçants qui alimentaient le très petit marché local.

Troisième défi : joindre des jeunes filles vietnamiennes de la plaine était très difficile, et nos exigences de l'époque étaient une barrière presque infranchissable : le niveau d'études (baccalauréat), cinq ans de baptême, et une bonne connaissance du français ! De plus, nous découvrons avec



le temps que quitter la plaine pour monter parmi les ethnies demandait pour les jeunes filles vietnamiennes un effort que nous ne pouvions mesurer à l'époque.

Quatrième défi : le cœur de la vie monastique, l'Office Divin, ne se chantait, avant le Concile Vatican II, qu'en latin, langue totalement étrangère pour des jeunes filles de la plaine, même si elles avaient atteint le niveau exigé du baccalauréat.

Quant à trouver un gagne-pain parmi les ethnies, c'était aussi une gageure de taille !

Précisons que la guerre américaine qui nous poursuivait pendant dix-neuf ans, fut la raison qui poussa notre évêque à regrouper tous ses missionnaires (deux pères des Missions étrangères et nous) à Ban Mé Thuôt !

Comment répondre à tous ces défis, en gardant fidèlement le modèle monastique occidental tel qu'il nous était régulièrement rappelé ?

Pendant treize ans, de juillet 1954 à février 1967, nous nous y sommes appliquées vaille que vaille, édifiant une belle construction en bois sur pilotis selon la tradition êdê, veillant à la formation d'une douzaine de novices, toutes vietnamiennes bien sûr, et ouvrant pour les jeunes filles des trois ethnies les plus proches : êdê , jörai et mnong rlam, un foyer de formation humaine et chrétienne.







De l'extérieur, il faut reconnaître que le résultat était assez spectaculaire, mais la prieure de l'époque ne cessait d'en mesurer la fragilité, par manque d'enracinement dans la double culture locale, vietnamienne et édè. C'est le Concile Vatican II qui lui permit, dans les années 1963... d'oser regarder ces manques et de se laisser interroger par eux, si difficile qu'en soit l'enjeu qu'elle pressentait.

Pour prendre sérieusement en compte la culture vietnamienne, il apparut évident que le monastère devait creuser ses racines en terre vietnamienne. Cette évidence était dure mais implacable. Elle signifiait : quitter Ban Mé Thuôt et chercher où transplanter le monastère dans la plaine. C'est à une dizaine de kilomètres de Saïgon, à Thủ Đức, qu'une occasion se présenta. Nos grands bâtiments de Ban Mé Thuôt furent alors vendus à l'évêché, ce qui nous permit d'acquérir cette terre de Thủ Đức.

C'est en février 1967, après treize années de questions et de recherches difficiles, que la communauté qui comptait environ douze sœurs vietnamiennes, quitta Ban Mé Thuôt, ses montagnes et ses beaux bâtiments de bois, et descendit dans la plaine, riche d'une culture ancestrale vivante. Elle y creusa ses racines, sous la houlette de Mère Bénédicte Gautier. L'Office fut peu à peu traduit en langue vietnamienne, et les coutumes propres au pays permirent à ce monastère de se développer rapidement, malgré la guerre, suivie, en 1975, de la domination communiste. En 2000, la communauté fonda même un deuxième monastère à LỘc Nam, dans la région de Dalat.



*Sœur Colombar, l'une des cinq Fondatrices  
Vanves*

Voir « Les Fondatrices », un documentaire diffusé sur KTO le 17 septembre 2012 (52 minutes)  
<http://www.ktotv.com/video/00061847/les-fondatrices>

# 1954 À MADAGASCAR

## Mananjary

### Fondation

En mai 1954, une équipe de sœurs de Notre Dame du Bon Plaisir d'Ambositra, la première fondation de la congrégation des bénédictines de Sainte-Bathilde de Vanves à Madagascar, partent sur la côte Est de l'île pour une session au Centre de formation des catéchistes : Sœur Pierre, Sœur Mechtilde, Sœur Marthe et Sœur Claire. À leur retour, en septembre de la même année, Monseigneur Thoyer, évêque de Fianarantsoa, insiste pour que la fondation commence. Mère Gertrude et Mère André s'y rendent et la décision est prise d'acquiescer le terrain de Mademoiselle Mathilda, un peu en dehors de la ville, sur une butte aérée. Enfin, en janvier 1955, intervient la nomination des sœurs qui vont fonder à Mananjary : Sœur Pierre supérieure, Sœur Augustin cellérier, Sœur Xavier pour le jardin et les cultures, Sœur Pascale pour les constructions ; quant à Sœur Lucie et Sœur Martin, elles ont de multiples charges dans la maison. Le départ est fixé pour le 19 mars 1955. Les membres de la communauté ne sont pas encore stables en raison du climat de la côte auquel il faut s'adapter.



### La communauté

Aujourd'hui, notre communauté compte treize sœurs : neuf professes perpétuelles, trois jeunes professes dont deux suivent une session inter-monastères quatre fois par an pendant trois ans, ce qui demande bien de la souplesse et des finances. Nous bénéficions d'aide pour assurer cette formation indispensable.



## L'hôtellerie et l'accueil liturgique

L'hôtellerie dispose de cinq chambres, insuffisantes pour répondre plus aux besoins des retraitants et visiteurs qui sont obligés de chercher ailleurs. Les deux grands bâtiments adaptés à l'accueil des groupes fonctionnent bien malgré leur mauvais état qui exige de nombreuses réparations. Les gens viennent nombreux pour la messe dominicale et, en semaine, il y a toujours quelques familles qui participent à l'office des Laudes et à l'Eucharistie. Pour les offices nous prenons le cursus B.



©DR

à la ferme, petit poulailler. Nous vendons des yaourts que nous fabriquons. Nous fabriquons aussi du pain d'autel et des objets d'artisanat pour le diocèse.

### Le travail de la communauté

C'est en priorité le travail agricole pour ses propres besoins : culture d'arbres fruitiers de plusieurs espèces (orange, letchis, mangue, banane, etc.), rizières, jardins, élevage de vaches



©DR

Tout demande bien du travail, et nous tâchons de faire face. Les cyclones sont toujours source de grande inquiétude : tout peut disparaître en quelques heures, rizières, arbres, et même maisons. À Mananjary, la vie est bien fragile, nous sommes très proches de sa population qui vit une grande précarité.

*Sœur Marie-Berthe  
Prieure de Mananjary*



Sœur Marie Boniface ©DR

Photos et diaporama sur  
<http://www.benedictines-ste-bathilde.fr/accueil> >  
Les monastères > Mananjary > Quelques vues du monastère

# 1956-1961 EN FRANCE

## De Chemillé à Martigné-Briand

---

### Histoire

En 1956, à la demande de Monseigneur Chappoulie, évêque d'Angers, une nouvelle communauté des bénédictines de Vanves naît à Chemillé, dans le Maine-et-Loire, de la fusion avec les dernières moniales de l'Ordre de Fontevraud. Ce prieuré se transférera à Martigné-Briand, le 15 août 1961.

C'est au XI<sup>e</sup> siècle qu'est fondé Fontevraud, ordre double (moniales et frères), que le fondateur, Robert d'Arbrissel, place sous le patronage de Marie et Jean au pied de la Croix (*Jn 19, 25-27*), en insistant non pas tant sur les souffrances de la Vierge, que sur la protection et la soumission de l'apôtre vis-à-vis de la Mère de Dieu ; pour bien le signifier, il avait expressément voulu une Abbesse à la tête de l'Ordre. Sainteté et crises, ferveur et décadence n'ont cessé de traverser l'histoire de Fontevraud. La Révolution, en 1791, dispersa les moniales et les frères. Les sœurs, demeurées fidèles à leurs vœux, tenteront de reprendre ailleurs la vie religieuse. C'est ainsi qu'un monastère fontevriste s'installa à Chemillé, à partir de 1806.

En 1961, la nouvelle communauté, formée des sœurs anciennement fontevristes et d'un petit noyau de sœurs de Vanves, acquiert, à



©D.R.



©D.R.

Martigné-Briand (à une vingtaine de kilomètres de Chemillé), un ancien manoir avec ses dépendances. Durant une douzaine d'années divers groupes de compagnons bâtisseurs et de compagnons du devoir, venus de divers pays d'Europe, se succéderont

sur les chantiers pour construire le cloître, tout en harmonie, alliant la pierre et le bois. Le manoir deviendra l'hôtellerie et la grange sera convertie en église où le tabernacle est représenté par un grain de blé fendu en deux. Les vitraux conçus par Vera Székely font écho à ceux du réfectoire.



©DR



©DR

Suite à l'interpellation de la Fondation des Monastères, notre communauté est en cours de démarche pour accéder à la Reconnaissance légale par l'État, ce qui nous permettra d'être directement propriétaires de nos bâtiments sans passer par le biais d'une association.

### Charisme

Notre nom de *Notre Dame de Compassion* est un rappel du patronage de Fontevraud. Nous aimons, d'une part, nous souvenir de Robert d'Arbrissel qui était proche des petits, des exclus, des malades de tous ordres. D'autre part, Mère Bénédicte Waddington-Delmas, fondatrice de notre Congrégation, désirait cette ouverture au monde. Elle se manifeste en particulier par l'accueil des hôtes au réfectoire de la communauté. Notre communauté désire rester fidèle, dans sa prière, sa vie fraternelle et son accueil, à cette dimension de l'amour qu'est l'attention à l'autre, dans la peine et dans la joie, par une vie monastique simple, libre, unie et vivante.

Nous sommes également sensibles à l'unité entre confessions chrétiennes ; des liens d'amitié profonde se sont développés tant du côté orthodoxe que protestant. Dès le début, notre communauté a été ouverte au dialogue interculturel et interreligieux, notamment par notre engagement dans le DIM (Dialogue Interreligieux Monastique) dès sa fondation,



en 1978. La communauté tout entière, par l'intermédiaire d'une sœur déléguée à ce service, participe ainsi à ce dialogue entre moines et moniales de traditions religieuses différentes (*voir pp.17-18*).

### Le travail



© D/R



Le monastère vit de son artisanat, avec l'atelier de confitures maintenant bien connu et entièrement rénové, l'atelier de reproductions d'icônes collées sur bois et un nouvel atelier de poterie, en plein essor grâce, notamment, à deux expositions-ventes par an. Des nouvelles créations voient le jour à chaque exposition, allant du service de table aux nichoirs, en passant par les fontaines d'agrément. C'est un lieu de créativité et de confrontation à la matière qui favorise un bel équilibre de vie.



© D/R

Notre insertion rurale, avec un terrain de six hectares sur le bord du Layon, nous invite à nous laisser interpeller par les questions d'écologie afin de tirer au mieux profit de notre environnement dans le souci du respect de la nature. De nouvelles méthodes de cultures au potager et au verger sont ainsi en cours d'expérimentation, dans l'espoir de profiter au maximum de la qualité de nos récoltes.



©DR

Puissent la beauté du cadre, la vie fraternelle, la liturgie célébrée ensemble, le sens donné au travail, tout cela selon l'esprit de la Règle de saint Benoît, être toujours source de vie pour notre communauté, pour nos hôtes et pour la fécondité de l'Église.

*Mère Céline  
Prieure de Martigné*

**Photos et diaporama sur**

**<http://www.benedictines-ste-bathilde.fr/accueil> > Les monastères > Martigné-Briand > La communauté**



©DR



# 1966 AU BÉNIN

## Toffo

### Fondation

En 1958, Monseigneur Gantin, alors archevêque de Cotonou, sollicitait les bénédictines de Vanves dans le cadre de la fondation d'un Monastère dans son diocèse. Son intention était d'ouvrir, au Dahomey, les vocations à la vie monastique et d'offrir un cadre spécial de silence et de retraite aux chrétiens, aux prêtres et aux religieux de son pays.

C'est ainsi qu'en février 1965, deux sœurs furent envoyées pour apprendre la langue *fõn* et prendre contact avec le milieu. Après avoir été reçues dans des communautés religieuses, elles allèrent, dès le mois de septembre de la même année, loger dans une maison du village de Toffo, prêtée par un notable, à deux kilomètres du lieu choisi pour la fondation. Elles commencèrent alors la construction de deux bâtiments simples. Le premier dimanche de l'Avent 1966, une communauté composée de cinq sœurs s'installa à Toffo. Il importe de préciser que les deux premiers bâtiments étaient destinés à devenir l'hôtellerie.

Ce n'est qu'au jour de l'Épiphanie de l'année 1969 que la première pierre du monastère fut posée.

À Noël 1970, la communauté désormais composée de six sœurs s'installait dans les lieux réguliers. Le réfectoire servait d'oratoire, en attendant l'édification de l'église qui serait consacrée le 10 mai 1986. Ce sont les sœurs elles-mêmes qui eurent à conduire le chantier avec des ouvriers du village.



## La communauté

Elle s'est longtemps maintenue à six sœurs avec des mouvements entre l'Europe et le Bénin, car le climat chaud et humide de Toffo éprouvait la santé des sœurs européennes. En 1972, des jeunes filles dahoméennes firent leur entrée dans la communauté et la première profession eut lieu en mai 1978. Au fil des ans, la communauté s'agrandit, passant du nombre stable de six à quinze professes. Les grains mis en terre par les premières moniales portaient leurs fruits et le rêve du cardinal Gantin devenait réalité.



Actuellement, nous sommes une quinzaine de professes, dont deux sœurs françaises, l'aînée ayant dû rentrer en France pour des raisons de santé. Trois sœurs sont en France, bien insérées à Saint-Thierry et Vanves.

Fidèle à la tradition bénédictine et à l'inspiration du cardinal Gantin, le monastère de Toffo, reste ouvert à tous les chercheurs de Dieu. Nous invitons les filles qui sentent une attraction à la vie monastique à ne pas hésiter à se rapprocher de nous. Nous exprimons également notre disponibilité à accueillir de temps en temps des groupes de vocation et à accompagner, à travers des sessions de discernement, les curés et les religieux qui ont à charge ces groupes.



## Le travail



Aidée d'ouvriers et d'ouvrières formées, la communauté vit du travail de ses mains. Le bel atelier de tissage est un signe accompli de la communion. De grands métiers sont arrivés de Vanves, tandis que

les motifs viennent de la tradition béninoise : services de tables, sets, mais aussi ornements liturgiques et, ces dernières années, vêtements sortent de notre atelier qui ne demande que des clients. Les pots de confitures et les bouteilles de sirop ont plus de succès. On se dispute nos gelées ! Les fruits ne sont pas tous du verger, malgré notre désir de le rendre plus productif ; en revanche, les palmiers plantés commencent à donner des fruits avec lesquels nous fabriquons de l'huile de palme, du savon, des produits d'entretien. La petite ferme cherche à se convertir, passer du canard au lapin. Pour compléter la palette de ces petits ateliers artisanaux, n'oublions pas celui d'icônes collées, de bougies, de croix en teck.

L'hôtellerie accueille toute l'année, groupes, religieux et religieuses, séminaristes, jeunes, groupes variés. « *Les hôtes ne manquent pas au monastère* ». La route et la piste pour rejoindre Cotonou ont été améliorées, ce qui permet aux personnes qui désirent faire retraite de n'avoir pas à aller très loin. Enfin, nous avons pu construire un grand réfectoire, une porterie et un nouveau magasin grâce à l'aide de la Fondation des Monastères.



Mère Marie-Reine  
Prieure de Toffo

Photos et diaporama sur  
<http://www.benedictines-ste-bathilde.fr/accueil> > Les monastères > Toffo

# 1968 EN FRANCE

## Saint-Thierry



© D.R.

### Histoire

Une tradition très ancienne dit que, vers l'an 500, Thierry, disciple de saint Remi, établit, à la demande du grand archevêque de Reims, un monastère sur la colline du Mont-d'Hor.

En 972, le monastère adopte la Règle bénédictine. Depuis le IX<sup>e</sup> siècle. L'Abbaye possède un scriptorium réputé ; certains manuscrits (conservés à la Bibliothèque de Reims) présentent un

intérêt exceptionnel pour l'histoire de la liturgie et de l'art.

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, une haute personnalité marque l'histoire monastique : celle de Guillaume, Abbé de Saint-Thierry, ami de Bernard de Clairvaux. Il est à la fois l'auteur d'écrits spirituels remarquables et un des principaux artisans d'une importante réforme des monastères de la région.

Après plusieurs siècles de décadence, en 1628, la congrégation de Saint-Maur redresse la situation spirituelle et matérielle de l'abbaye et assure sa prospérité. Mais en 1776 l'archevêque de Reims, Monsieur de la Roche-Aymond, fait raser les bâtiments conventuels pour



© D.R.

y construire sa résidence d'été. Les moines (une dizaine à l'époque) rejoignent l'abbaye bénédictine Saint-Remi de Reims. Après la période révolutionnaire, le domaine de Saint-Thierry devient la propriété de bourgeois de Reims ; il subit beaucoup de dommages pendant la guerre de 1914-1918. En 1926, le domaine est racheté par un industriel rémois et ce qui reste des bâtiments est restauré par les Beaux-Arts.



© N. Jung

En 1967, Monseigneur François Marty, alors archevêque de Reims, fait appel à la communauté des bénédictines de Vanves pour faire renaître la vie bénédictine sur cette antique terre monastique. Elles s’y établissent en 1968. Au fil des années, des aménagements y sont entrepris pour permettre une vie conventuelle régulière.

### **Aujourd’hui**

La communauté comprend une vingtaine de sœurs dont certaines viennent des monastères fondés par la congrégation de Sainte-Bathilde sur d’autres continents, pour leurs études, leur santé ou dans le cadre de l’entraide.

Notre vie bénédictine s’organise autour de la prière, du travail et de l’accueil des hôtes. Nous célébrons la liturgie en français, en grande partie sur de très belles mélodies de notre sœur Beata. Le travail permet que chacune soit, dans le concret, au service de la communauté :

- travaux domestiques (avec l’aide de trois employés) ;
- ateliers : imprimerie (PAO) et restauration de tapis d’Orient ;
- vente de produits monastiques à la boutique.

Tout cela nous permet, avec l’apport des pensions et de quelques dons, de faire face aux dépenses quotidiennes de la communauté et de partager avec plus pauvres que nous. Des bénévoles aussi viennent régulièrement nous donner des coups de main. L’accueil des hôtes, et spécialement



leur participation à la célébration liturgique, tient une place importante dans notre tradition ; les sœurs leur donnent des enseignements ou des témoignages.

La vie fraternelle est marquée par notre internationalité autant que par les écarts de générations : la profonde communion des cœurs et des esprits la rend possible. C'est de tout cela que nous témoignons auprès de ceux qui viennent au monastère.

### Projets et défis

Les défis et projets ne manquent pas :

- le défi d'être Présence de Dieu, d'être un espace de gratuité, de silence au milieu d'un monde qui L'ignore, Le refuse ou Le combat ;
- le défi d'être une communauté qui cherche à vivre le pardon et la réconciliation, car la violence et la haine n'auront pas le dernier mot ;
- le défi d'être Signe de Vie pour des jeunes (et des moins jeunes) qui aspirent à donner sens et souffle à leur existence ;
- le défi d'accompagner nos sœurs âgées pour bénéficier de leur sagesse, et de collaborer avec des laïcs pour leur préserver un cadre de vie respectueux du grand âge...

Des défis, oui, et aussi des projets...

La communauté est engagée dans une réflexion de fond quant à ses bâtiments, des aménagements s'avérant nécessaires. Entre nous, puis avec un architecte du patrimoine, avec des amis, nous avons cherché à préciser des objectifs et élaborer un plan d'ensemble ; nous espérons commencer en 2017 et 2018 à le mettre en œuvre, en fonction de nos besoins et de nos possibilités, afin de poursuivre la route avec tous ceux qui cherchent un lieu pour se ressourcer.



*Mère Fabienne, Prieure, et Sœur Claire  
Saint-Thierry*

# 1967 AU VIÊTNAM

## Thủ Đức

---

### Regard sur la vie des bénédictines au Viêtnam



Nous sommes venues au monastère pour un seul but profond : chercher le Seigneur et Le servir. C'est la même invitation de notre Père Saint Benoît qui traverse les siècles. Bien qu'on ne le dise à personne, il faut reconnaître que nous ne sommes pas nées au même endroit, pas dans les mêmes circonstances, pas dans le même milieu, à la même époque et pourtant nous nous rassemblons en une communauté, vivant sous un même toit pour servir Dieu seul au monastère dans un même idéal. C'est merveilleux. Il n'y a que Dieu seul qui peut faire cela !

Je me rappelle, tout au début de mon arrivée au monastère, à Ban Mê Thuột en 1962, la communauté se composait alors de treize sœurs : cinq sœurs Européennes et huit Vietnamiennes. La vie était très simple avec une plantation de caféier, quelques vaches... Comme le travail débordait la force de la communauté, il nous fallut l'aide d'hommes et de femmes montagnards. Il y avait un foyer de jeunes filles originaires de la région du haut-plateau pour apprendre la vie familiale, la couture, lire et écrire.

À côté du travail, nous avions l'Office Divin. La vie coulait insensiblement sans que l'on sache comment, un peu comme un tissage docile. Et j'étais l'une des plus jeunes à ce moment, je travaillais avec les sœurs aînées et, en même temps, je continuais à apprendre le Français. Lorsque je suis rentrée au Noviciat, en plus des autres cours, il a fallu nous initier au latin – la langue de la liturgie à l'époque. Comme dans tous les couvents, nous suivions le rythme de la vie commune, et c'est l'habitude qui nous emmenait pas à pas, nous suivions ce qui se présentait dans notre vie.





Alors que le temps au Noviciat n'était pas encore terminé, nous étions déjà proches du déménagement à Thù Đức en 1966. Il faut dire que ce temps est précieux pour moi, car les événements m'ont façonnée et m'ont encouragée dans la marche vers Dieu – en ce temps-là, les vocations étaient peu nombreuses. Il ne manquait aux jeunes que nous étions ni courage ni détermination. Nous avançons péniblement, la vie n'était pas très facile, et voilà que les événements politiques survenus en 1968, puis en 1972, nous plongeaient dans un doute continu, en particulier au moment de la libération du pays en 1975. Nous étions prêtes à partir – on ne savait pas où, mais chacune avait une besace contenant quelques vêtements et



© D.R

des sous car nous ne savions pas si nous serions dispersées. Je ne sais pas comment vous exprimer mes impressions. Nous avons tout préparé pour rentrer chez nous ou partir quelque part à tout moment ! Nous sommes restées dans cette situation quelques semaines... puis la vie a repris calmement son cours. C'est alors que les communautés de religieux et de religieuses ont été dissoutes, ou séparées ou, au mieux, sont restées en petits groupes... Chez nous, nous sommes restées dans la maison car nous étions une petite communauté. Ce qui m'a le plus frappée, c'est qu'à partir de ce moment-là, l'on venait à l'église de plus en plus nombreux,

les retraitantes se regroupaient beaucoup plus au monastère et notre communauté laissait la porte grande ouverte pour tout le monde. C'est à cela que nous avons senti notre responsabilité dans l'Église, c'est notre activité apostolique qui a surgi pour le monde actuel. Parallèlement à la vie de prière, il nous a fallu chercher du travail manuel car notre devise est : *ora et labora*... Nous cherchions tout d'abord dans la confection couturière. Les ornements liturgiques sont venus seconder le travail rémunéré. Plus tard ce sont les icônes puis le pain d'autel qui ont largement donné du travail aux jeunes.



© D.R

L'ouverture au monde c'est la note première de notre communauté. Nous devons reconstruire notre hôtellerie pour répondre aux besoins des hôtes, car après quarante ans, les bâtiments n'étaient plus adaptés ; il fallait reconstruire pour avoir plus de places et pour moderniser. La communauté s'agrandit d'année en année. Alors la maison a dû se réorganiser de telle sorte que les jeunes puissent avoir de l'espace pour apprendre et vivre dans la paix et la joie. Nous avons dépassé la centaine, avec plus de soixante-dix jeunes en formation.



©DR

Il fallait trouver une solution pour l'avenir !

Sur l'invitation de l'évêque du diocèse de Đalt, nous sommes allées implanter une communauté à Lộc Nam – Bảo Lộc... Nous avons commencé en l'an 2000 et ce n'est qu'en 2015 que cette communauté fut érigée en prieuré simple avec la permission d'ouvrir un noviciat. C'est le travail de la grâce « de long en large ». Et une grande joie pour cette année de la Miséricorde du Seigneur.



©DR



Le monde évolue de plus en plus, la mentalité change, l'activité du monde influence facilement la vie religieuse et la nôtre tout autant. Nous devons nous efforcer de n'être ni en recul ni en retard sur le monde. Notre Mère Prieure cherche à poursuivre la formation de la communauté

en organisant des cours réguliers de catéchisme, de théologie humaine, d'Écriture sainte, des cours sur la Règle, des cours de musique.

Jusqu'à aujourd'hui, notre vie évolue lentement avec l'aide de Dieu et de la congrégation, les vocations ne nous manquent pas, mais nous préférons la qualité à la quantité, car la formation est très difficile aujourd'hui. L'hôtellerie est de plus en plus animée surtout en fonction des temps liturgiques de l'Église.



C'est une joie. À travers tout cela notre communauté marche à petits pas en paix et dans la joie au rythme de l'Église entière.

*Sœur Jean-Baptiste  
Thủ Đức*

# 1976 À MADAGASCAR

## Joffreville

### La vie monastique au nord de Madagascar (Diego Suarez)

Depuis le 19 avril 1976, la vie monastique est implantée dans le nord de Madagascar à Joffreville, située à sept-cent mètres d'altitude, à peu près à vingt-cinq kilomètres au sud de la mer, à trente kilomètres de la ville de Diégo, entre les plages de la Baie et la montagne d'Ambre avec une belle vue de la baie, la mer d'émeraude, l'Océan Indien et le Canal de Mozambique.



### La communauté et son rythme

Nous sommes une communauté de treize sœurs : sept professes perpétuelles, trois professes temporaires, une novice, une postulante, une aspirante. Notre vie se déroule entre la prière, l'accueil et le travail. Nous commençons notre journée par la prière : oraison, laudes suivie de la messe, et nous la finissons aussi par la prière de la nuit, les vigiles, car avant de dormir nous mettons dans la main de Dieu notre travail et celui du monde entier.





## L'accueil

Nous avons deux maisons d'accueil : l'une avec des chambres, l'autre avec un grand dortoir, une mezzanine et une grande salle. Cette deuxième maison est actuellement en grande réparation. Il n'y a que les quatre murs qui sont en pierres et en briques, mais le reste est en bois, y compris les piliers. À cause de la chaleur et de l'humidité, tout est presque mangé par les termites. Donc nous sommes obligées de faire une grande et lourde réparation.

## Le travail

Nous fabriquons de la liqueur et de confitures grâce aux nombreux fruits parfumés du verger et réalisons quelques petits travaux manuels comme des chapelets. À la ferme, nous élevons des poulets de chair et des poules pondeuses, une vache laitière et cultivons un potager. Nous avons aussi un magasin avec une bonne clientèle grâce aux touristes du Parc de la Montagne d'Ambre. Ceux-ci, comme nos hôtes, apprécient la beauté du lieu et la paix monastique qu'avec amour et charité nous essayons de leur offrir.



©DR



©DR

Parmi les mots que les gens nous laissent, nous lisons souvent : « *Havre de paix* », « *sérénité* », « *vue imprenable sur la baie de Diégo* », « *endroit magnifique* ». C'est Dieu qui nous a donné cet endroit, alors nous faisons tout notre possible... en espérant qu'un jour vous viendriez nous rendre visite.

*Sœur Marie Jeanne  
Prieure déléguée de Joffreville*

# 1998 AU VIÊTNAM

## Lộc Nam, Terre Promise !

---



Nous sommes heureuses de vous faire part de ce qui s'est passé pour l'implantation de Lộc Nam, pour laquelle vous avez prié depuis dix-huit ans. En 1997, Mère Agnès de Thủ Đức demandait à Sœur François Trà et Sœur Anna Trinh d'aller voir un terrain en vue d'une fondation. Dès qu'elles ont fait leurs premiers pas, devant un beau paysage, une source coulant tout autour de la colline, elles ont crié : « *Terre promise !* ». Cependant, tant de difficultés nous poursuivaient : l'État, l'économie et la constitution de la communauté. Malgré cela, nous mettions tout entre les mains du Père Céleste !

Le 14 octobre 1998, Mère Présidente Emmanuel Jolly nous donnait le feu vert pour ce projet ! Quelle joie et quelle espérance ! Pour nous

c'était un signe que Dieu désirait notre présence parmi les gens pauvres et des minorités ethniques (K'Hor). Dès ce moment, ce lieu fut appelé "Colline d'Épiphanie" comme le nom patronal de notre Communauté ! Avec audace et confiance, nous nous efforçons de construire un lieu fraternel, contournant les difficultés engendrées par le régime gouvernemental : nous devons nous déguiser pour y résider, logeant à deux ou trois avec une famille gardienne dans une mansarde en bois... Petit à petit, le gouvernement nous a considérées comme citoyens de ce lieu. Nous avons pu alors vivre plus nombreuses et plus longtemps en habits religieux.

Lors de la réunion du Conseil ordinaire en septembre 2012, Mère Agnès demandait l'érection du Prieuré filial de Lộc Nam en Prieuré simple. Mais nous devons attendre que la communauté se stabilise.



Lors de la visite canonique de la Mère Présidente, Marie Madeleine Caseau, le 27 novembre 2013, Mère Agnès terminait son troisième mandat de prieure à Thủ Đức, correspondant à dix-huit ans. Mère Marie Bernard Thuy, en lui succédant, en appela à la générosité des

sœurs pour aller s'établir à Lộc Nam : il y eut trente-six volontaires.

À Lộc Nam, le 30 novembre 2014, premier dimanche de l'Avent, la messe fut célébrée par le Père curé Thomas d'Aquin Phát, qui avait cheminé avec nous pendant des années. Dans son homélie, il nous donna une parole remarquable : « *Aujourd'hui, vous avez signé un verdict perpétuel à cet endroit !* ». Aussi, à l'occasion d'une visite régulière de Mère Marie Madeleine, en avril 2015, renouvelions-nous notre demande. Et ce fut en la Fête du Sacré Cœur, le 12 juin 2015, que le prieuré filial fut érigé en prieuré simple. Mère Marie Bernard nomma Mère Agnès Prieure, le 24 juin, en la fête de saint Jean-Baptiste, patron de notre congrégation. Le conseil ordinaire vota ensuite l'érection du noviciat qui eut lieu à l'Épiphanie 2016, le 3 janvier. Notre sœur Marie Madeleine Thanh Lộc est Maître des deux novices actuellement formées au noviciat de Thủ Đức. Telles furent les premières étapes de notre Communauté pour devenir une Communauté viable. De tout cœur nous disons *Deo gratias*.

### Vie quotidienne à Lộc Nam

Notre vie se mêle mystérieusement avec toutes les créatures, et nous sommes séduites par le silence. Nous avons une impression de désert : le Seigneur est là ! Grâce à cela, chaque instant nous essayons de vivre la Présence de Dieu.





## Prière, Travail et Vie fraternelle

Nous faisons oraison et nous chantons l'Office Divin – après Vêpres, la *Lectio Divina*. La lecture de l'Eucharistie, le sermon, la Sainte Règle écoutée ensemble nourrissent notre esprit pour la journée et lui permet de rester dans la prière du cœur qui soutient beaucoup notre vie fraternelle malgré certains moments difficiles. L'atmosphère calme et le silence sont toujours appelants pour rendre tout possible.



© D.R

Nous assurons chacune la charge confiée qui donne la joie d'être utile et de servir la Communauté. Toutes, nous avons des possibilités et des limites. Nous réfléchissons souvent en communauté pour discerner ce qui est impossible. Sachant que nous voulons principalement une seule chose: que la volonté du Seigneur règne en tout. Alors le don

de soi mène à la joie. Nous avons planté des cafetiers, théiers, des fruitiers et toutes sortes de légumes que soignent les novices. Bien sûr, notre travail traverse des moments assez durs avec l'agriculture mais la joie ne nous manque pas à la saison des récoltes ! Nous élevons des abeilles, des poules, des canards et même des pigeons qui nous gênent un peu par leurs roucoulements ! Le miel, les hosties et la confection des vêtements liturgiques sont nos travaux rémunérés.

### L'hôtellerie

Bien que notre lieu se cache très loin de la ville, le calme et la beauté du paysage attirent et nombreux sont ceux qui viennent faire retraite en groupe ou individuellement, mais aussi se détendre ! Ils sont invités à participer à notre prière



© D.R

liturgique. Nous leur offrons un lieu où l'on peut se retrouver pour vivre la solitude avec le Seigneur – il manque beaucoup de places pour les groupes. à l'avenir nous aimerions disposer d'une hôtellerie répondant à la demande. Car, nous recevons de nos hôtes : leur présence est un stimulant et nous donne la force d'aimer les pauvres.

### Notre Gratitude

*Nul n'est une île !* Dans la solidarité mutuelle nous avons reçu beaucoup d'aides de nos amis ! Nous disons très grand merci à notre congrégation : Mère Emmanuel Jolly au ciel, Mère Béatrice, Mère Marie Madeleine et à toutes – notre maison-mère de Thủ Đức ainsi qu'à nos bienfaiteurs, spécialement La Fondation des Monastères, l'AIM – l'AMTM.



Avec notre pauvreté, nous avons conscience de l'Appel de Dieu et désirons poursuivre cette belle fondation ! Dire « oui » au Seigneur qui nous invite sans cesse à rester en son Amour à travers toutes nos faiblesses quotidiennes est un don qui ne nous appartient pas. Que le Seigneur nous aide à devenir toujours les témoins de son Amour et sa Miséricorde par la vie silencieuse et cachée en Jésus Christ.

*Mère Agnès  
Prieure de Lộc Nam*

# L'ART DANS LA CONGRÉGATION

---

La Congrégation c'est aussi des lieux où la louange du Seigneur prend en compte la vie culturelle d'une époque à travers la peinture, l'Art Sacré, les constructions de monastères dans des cadres géographiques différents.

## **L'art sacré**

L'Atelier d'Art Sacré de Vanves s'est trouvé à la convergence du renouveau de l'après-guerre, du Concile Vatican II, des programmes de constructions de nouvelles églises dans lesquelles l'Eucharistie se célébrait face au peuple de Dieu. L'Évangile est désormais proclamé dans la langue locale, le prêtre est à l'ambon et non plus en haut d'une chaire ; les acolytes, moins nombreux, sont en aube blanches. Tous ces changements vont conduire tout naturellement à repenser les habits liturgiques. Dès les années 1930, l'Atelier avait repensé la forme des vêtements que Sœur Martin tissait avant son départ au Viêtnam en 1954. Les acolytes étaient en aube.

Les sœurs de l'atelier vont prendre un tournant, tant dans le choix des formes que des matériaux. Sœur Fulbert, Sœur Marie-Boniface, Sœur Beata vont créer des chasubles tissées d'une seule pièce, en laine, en lin, en soie ou brodées ; aux formes amples et aux couleurs inattendues. Le soin extrême de la préparation des dessins a facilité la réussite de l'atelier. Nous avons deux très grands métiers à tisser ; lorsque sœur Fulbert et sœur Marie-Boniface tissaient, Sœur Beata dessinait.

## **Sœur Beata**

Venue à Paris avec une bourse de l'Académie des Beaux-Arts de Vienne, Sœur Beata est entrée au monastère de Vanves en 1953. Aussi douée en musique qu'en peinture, elle suit d'abord le rythme des sept ans de formation, dont deux au Studium des Dominicains, chez nous. Les pincesaux sont en sommeil. Dieu demande tout.

Le sens des autres à secourir, le sens de la souffrance, la beauté et la liturgie s'enracinent pour toujours dans sa foi profonde et c'est vers le Christ crucifié que se tourne son regard... Après sa profession

perpétuelle, Sœur Beata est nommée à l'Atelier et à la schola. Dès 1968, elle part à Saint-Thierry et y demeure jusqu'à sa mort le Samedi Saint de cette année 2016. C'est à Saint-Thierry qu'elle a réalisé la plus grande partie de son œuvre pour la France et l'étranger.

Une longue vie donnée à ces deux services va commencer : gouaches, papiers collés, dessins de chasubles et d'étoles, compositions liturgiques.

1963. Le séminaire d'Issy est tout proche. Avant les ordinations, l'Atelier organise une exposition des nouvelles chasubles. Le mur du fond qui sert de mise en valeur est en béton brut. C'est alors que Sœur Beata propose de faire une immense tenture en *batik*, technique qu'elle a apprise<sup>7</sup>. Les dessins du projet révèlent dès le premier travail sa puissance de conception et sa capacité à exprimer la beauté du spirituel. Ce sera une vie du Christ : dix scènes disposées autour d'une grande mise en croix centrale, sur un fond violet.



Sœur Beata, *La fuite en Égypte*, batik ©DR



Sœur Beata, *Le mur qui parle*, batik ©DR

1971 « *Populorum Progressio* ». Le Secours Catholique de Paris avait lancé un concours sur le thème : « *Le mur qui parle* », pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Sœur Beata a remporté le premier prix avec son batik où, sur un échafaudage aérien africain, des hommes de toutes nations construisent vers le ciel une maison de Dieu.

(7) Le batik – le terme vient de l'île de Java – est une technique d'impression des étoffes pratiquée dans de nombreux pays d'Asie, du Pacifique et d'Afrique. Nota. Le batik indonésien est inscrit, depuis 2009, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, établie par l'Unesco.

À partir de ces premiers projets, Sœur Beata travaille avec une architecte, Madame Colboc. Celle-ci est en liaison avec les Pères Couturier et Régamey qui font appel aux artistes d'alors : Léon Zack, Manessier, Székely et le Père Bouler sj. Il s'agit de mettre en commun les idées et propositions pour le renouvellement des églises. C'est une époque de grande créativité, il faut recentrer la liturgie sur le Mystère Eucharistique.

Sœur Beata a tiré quelques planches d'une grande beauté, explorant encore les ressources de la gravure sur bois, art noble puisque le trait est sans reprise possible, partant de l'Apocalypse ainsi que des instruments de la Passion.

Sœur Beata, *La multiplication*, gravure sur bois ©DR



*1984 l'église de Toffo.* Au Bénin, l'église de notre quatrième fondation se bâtit. Toute l'Histoire Sainte est racontée sur les portes latérales de l'église ; elles sont pivotantes, faisant largement passer l'air, pour le bonheur de chanter la gloire de Dieu en de bonnes conditions. C'est l'âge de l'inculturation de la foi chrétienne en Afrique. La communauté va travailler avec les prêtres et voir comment manifester l'invisible à partir des créations et de la culture *fôn*.

Sœur Beata, sœur Charles et Tidjani, s'inspirant du Temple d'Abomey, vont écrire dans la sculpture l'œuvre de la création, le thème de la prière et de la guérison dans la bible. Catéchèse d'aujourd'hui pour les chrétiens béninois d'aujourd'hui. Avant de nous quitter, sœur Beata réalisera, avec Tidjani, un Chemin de Croix : quatorze stations de 60 sur 50 centimètres en bois peint ; Jésus est en robe bleue, couleur du pagne des pauvres.

Pendant ce temps, à l'autre bout du monde, Sœur Marie-Boniface, en pays *radhè*, enseigne aussi par ses peintures : « *Qui est Jésus ?* »

Sœur Charles  
Vanves



## Sœur Marie-Boniface, une vie haute en couleurs

En 1954, encore professe temporaire, Sœur Marie-Boniface Stolberg<sup>8</sup> fut envoyée au Vietnam parmi les fondatrices du monastère de Ban Mé Thuôt. C'est là qu'elle trouva son style en illustrant l'Évangile pour la catéchèse des montagnards êdê, une ethnie qui n'était pas encore évangélisée (voir p.27). En effet, elle y fut amenée à partager la lecture de l'Évangile avec les catéchumènes de cette ethnie proche du monastère. De cette lecture partagée et des échanges qui l'accompagnèrent naquit comme une œuvre commune, un Évangélaire : le texte de l'Écriture devint tableaux.

Sœur Marie-Boniface, *La création* (détail) ©DR



Sœur Marie-Boniface ? Une femme de Dieu, peintre par la grâce de Dieu : Je n'y suis pour rien, disait-elle, *c'est un cadeau de Dieu. Je ne calcule rien quand je peins. Je n'ai qu'à le recevoir ; chaque fois il s'agit d'un miracle.*

Peintre des mystères de Dieu, peintre aux couleurs chaudes, aux traits précis, aux détails sans ambiguïté ! Rien ne lui échappait et ses notes écrites souvent dans quatre langues, français, allemand, êdê et latin reflétaient bien cet élan de vie et de spontanéité qui marque ses tableaux.

Peintre à l'attention toute particulière pour sa palette de couleurs, pour ses pinceaux, afin de donner à chaque couleur sa densité, avec une prédilection pour le jaune, les ocres qui semblent naître de la nuit, de l'intérieur.

Femme de Dieu, peintre d'où émanait la lumière comme elle émane de ses tableaux, parce que c'est en Dieu qu'elle la puisait. C'est Lui qui a été Sa Lumière ! Dieu, Lumière, Dieu, Verbe fait chair, Dieu, Créateur et Sauveur. De la lumière de la création à la lumière de la Résurrection, une même lumière révélée par l'Incarnation : la lumière prend visage.



Sœur Marie-Boniface, *Il n'est plus là* ©DR

(8) Voir le livre de Mère Marie Madeleine Caseau, *Qui que tu sois... Au fil des jours avec saint Benoît* (Saint-Léger Editions, 2015), et sa recension par Dom Guillaume Jedrzejczak, publiée dans *Les Amis des Monastères*, n°186, pp. 62-63.

Peintre de la lumière et donc peintre de l'ombre qui donne au tableau toute sa splendeur. Elle accueillait par sa vie et sa liberté intérieures la Lumière qui divinise et que repousse les ombres de la mort ; ainsi *Boniface* et *Maliface* comme elle aimait à le dire, cohabitaient en elle. *Vous Bonifacez le monde en contribuant à l'œuvre de Dieu-Amour*, lui avait écrit un ami.

Oui, au contact des montagnards au Viêtnam, son art s'est réveillé pour partager le message de la Bible et le mystère de Jésus, au cours de veillées du soir, autour du feu dans les années 1955-60. Elle inventa *des paroles pour les yeux*. Elle racontait des scènes bibliques et demandait à son auditoire de les dessiner. Tout ce qui lui tombait sous la main était utilisé, pigments qu'elle mélangeait pour obtenir des couleurs, bouts de bois jailli sous la hache d'un bûcheron, bandes d'expédition des journaux, enveloppes... Sans calcul, sans projet, naissaient des œuvres d'une beauté lumineuse qui ne voulaient que partager Celui qui la faisait vivre.

Jusqu'au bout, la peinture fut sa joie de témoigner, et quelques semaines avant sa mort, elle put encore donner son dernier coup de pinceau, bien choisi pour peindre le cierge pascal, illuminant de sa lumière la longue Nuit, annonçant l'Aurore victorieuse. *Il faut que tout cela vienne tout seul, mais avec un secret à la clé : le plus important c'est « la crache », c'est « la crache ! ».*

Femme de Dieu, elle a ainsi attendu le don de Dieu dont elle avait si souvent fait l'expérience et ses derniers mots sont encore lumières : *Allez, en avant, dans la joie ! Dieu est là, c'est tout !*

*Mère Marie-Madeleine  
Vanves*



Sœur Marie-Boniface,  
*Jésus au Temple* ©DR

## La musique liturgique ne peut rester sans voix !

**Sœur Beata** a composé de nombreuses hymnes, antiennes en français de 1968 aux dernières années de sa vie. Elle a participé aux ateliers de Victor Martin, aux travaux de composition, aux groupes de chantes.



© N. Jung



© D.R.

À Madagascar, la participation du monastère d'Ambositra fut importante dans l'œuvre du groupe Ankalazao qui a créé le répertoire liturgique malgache après le Concile. Aujourd'hui, un nouveau tome est paru, à la plus grande joie de tous.

*Composée d'unealebasse de résonance, d'un manche en bois et de cordes en boyau (ou en nylon), la kora combine les factures de la harpe et le luth sur une tessiture d'un peu plus de trois octaves. Le son est produit par la vibration des cordes. En Afrique, l'instrument sert à accompagner chants et louange.*



**Au Viêtnam**, nos Sœurs de Thũ Đức ont également beaucoup travaillé ces dernières années à la constitution d'un Office monastique en vietnamien, en collaboration avec un prêtre bénédictin et un cistercien pour les communautés monastiques. Elles ont édité un premier volume et poursuivent l'édition des nouvelles pièces musicales. Quelques-unes des sœurs composent.

**Au Bénin**, la même passion pour la musique liturgique naît, grâce aux sessions de formation proposées à l'initiative de Madame M. D. Pacquetteau, pour les monastères d'Afrique de l'Ouest. Nos jeunes sœurs y participent et commencent à composer.

#### **L'atelier de poterie au monastère de Martigné-Briand**

L'atelier de poterie a ouvert ses portes en 2010 (*voir p.34*). Déjà depuis deux ou trois ans, nous faisons nos expériences dans l'ancienne ferme, expériences heureuses et malheureuses de l'apprentissage tâtonnant, mais tellement plein

de surprises et d'inconnu, avec un vieux four titubant qu'il fallait venir allumer et éteindre toutes les cinq minutes au milieu de la préparation de la cuisine. Mais il est difficile de résister à l'appel de la terre. La terre, malaxée avec l'eau, fixée par l'air, et magnifiée par le feu. Les quatre



éléments viennent nous parler de notre origine, de notre humble réalité humaine. Les contraintes du matériau, les tensions, les cassures, c'est la découverte des limites qui nous embrassent et nous donnent la vie. Petit à petit, un style naît, sans calcul préalable, quelque chose de très simple. La tradition populaire de la terre vernissée prend des tons bleus qui plaisent aux gens d'ici, ou bien vert de cuivre. Et puis, les pièces partent vivre une aventure, offertes dans les familles, ou jalousement gardées par toutes ces personnes qui pensent à nous le matin en buvant leur café dans un bol de Martigné. Et il faut en refaire d'autres. Il faut apprendre la discipline du tournage, des cuissons, avec de plus en plus de soin, d'attention aux détails qui changent tout. C'est un chemin qui va vers la profondeur, car toujours les imperfections apparaissent et réapparaissent, les déceptions, couleurs ratées, terres et émaux qui ne s'aiment pas... Mais la joie est elle aussi toujours donnée par cette vie qui naît à l'intérieur de nos mains, et par la tendresse que ces humbles objets de tous les jours viennent réclamer de nous, dans le silence de l'atelier.

*Sœur Claire  
Martigné-Briand*



©DR

**Les ateliers d'ornements** liturgiques au Vietnam, au Bénin sont aussi pleins d'espérance et signes d'une vraie créativité communautaire en devenir.

Gageons sur la beauté en tout lieu, en ce temps !



©DR



# UNE CONGRÉGATION JEUNE

---

Oui, à double titre, nous pouvons qualifier notre Congrégation « jeune ». **La Congrégation des bénédictines de Sainte-Bathilde n'a pas encore cent ans** : la profession monastique de Mère Bénédicte Delmas et de Mère Scholastique à Jouarre, le 30 novembre 1921, constitue l'acte de naissance de ce qui deviendra une nouvelle congrégation bénédictine. C'est alors un simple petit bourgeon qui pointe sur le vénérable tronc bénédictin. Mère Bénédicte, à la fin de sa vie dira simplement : *C'est Dieu qui a tout fait*. Au jour de sa Profession, elle n'a qu'un désir : être fidèle à l'appel de Dieu – sans savoir où cela l'amènera. Elle s'est laissé guider par les événements, les appels de l'Église par la voix des évêques. Elle souhaitait dès l'origine, que sa communauté soit un lieu d'accueil, de prière. Selon l'esprit de la Règle de saint Benoît, la prière liturgique est à la première place et l'hospitalité à la place d'honneur... Peu à peu la communauté s'organise en vraie communauté monastique. En 1926, la congrégation naissante entend l'appel du pape en faveur des missions comme un appel, à elle adressé, et comprend que ce désir d'implantation de la vie monastique dans les jeunes églises constitue l'originalité de son charisme.

**Son âge moyen est relativement bas.** Car la congrégation va se développer rapidement dans les Fondations : à Madagascar, au Viêtnam, au Bénin. Actuellement :

- les trois monastères de Madagascar comptent cinquante-deux sœurs dont l'âge moyen est de moins de 60 ans ;
- au Viêtnam, les communautés totalisent cent dix-sept sœurs d'ont l'âge moyen est de 43 ans ;
- treize de nos sœurs sont au Bénin ; leur âge moyen est de 50 ans ;
- en France enfin, nous comptons cinquante sœurs et un âge moyen 65 ans.

Au Viêtnam, les vocations affluent depuis environ dix ans. Le Viêtnam à lui seul représente presque la moitié de la congrégation, dont plus de soixante-dix jeunes en formation ! Grâce et fragilité...

**Le souci de notre Congrégation est donc la formation** pour que des cadres puissent prendre la relève dans chaque pays, mais aussi la relève pour le gouvernement de la Congrégation. L'enjeu touche donc notre

capacité à l'interculturalité et l'inculturation effective. Nous ne pouvons plus œuvrer seules. Cette année, l'AIM a permis de travailler nos échanges avec le Viêt Nam au plan international avec les cisterciens, les bénédictins de Subiaco-Mont Cassin, les bernardines d'Esquermes. Le chemin de la mondialisation ne fait que commencer !

Sœur Marie  
Vanves

## Premier défi : la formation

*Ananie.* Comme le formateur de Paul ! Tel est le nom d'une formation pour moines et moniales. Initiée par notre Congrégation pour répondre à un besoin de formation en français pour les maîtresses des novices comme cela existe à Rome mais en anglais, elle a été dès l'origine proposée à plus large que nous et est organisée par un bureau de supérieurs bénédictins et cisterciens. Elle est ouverte à tous les moines et moniales francophones vivant de la Règle de saint Benoît. Après une première session en 2013, la deuxième s'est déroulée à l'automne 2015 : trois mois de suite vécus par vingt-quatre moines et moniales de treize pays et quatre continents, d'âges civils et monastiques différents, avec des responsabilités variées : supérieurs, seconds, formateurs, cellériers, responsables d'ateliers, etc.

*« Une grande plongée spirituelle, centrée sur la Parole de Dieu et vécue en corps fraternel : telle est la proposition offerte à des moines et moniales, déjà mûrs dans leur chemin communautaire !... faire l'expérience que former commence par se laisser d'abord transformer, et donner exige qu'on sache aussi recevoir... »*

*Nous venons d'horizons variés et nous nous sommes mis en route. Et nous voilà réunis, chacun porteur d'une parole propre : expériences et cultures très diverses, continents différents, etc. Nos différences n'ont pas à être réduites, car elles sont des apports mutuels qui vont colorer l'expérience à laquelle nous sommes conviés. Nous nous mettrons à l'écoute : du Christ et son mystère, des frères et sœurs, de notre moi profond ».*

Tous, quelle que soit notre responsabilité, nous avons à transmettre à nos frères et sœurs. Et cela s'apprend. Ananie est un de ces lieux formateurs à faire connaître...

Sœur Pascale  
Vanves

## L'Alliance Inter-Monastères (AIM)

L'AIM nourrit une longue histoire avec le monastère des bénédictines de Vanves. C'est grâce à cette communauté qu'une réflexion a pu s'approfondir avec le Père Abbé Marie de Floris pour qu'un organisme soit créé au sein de la Confédération bénédictine en relation avec les ordres cistercien et trappiste pour que les jeunes fondations vivant sous la Règle de saint Benoît dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine soient soutenues en différents domaines. Cette *Aide à l'implantation monastique*, telle que cette organisation fut appelée à l'origine, reçut son acte de naissance en novembre 1961. Le secrétariat s'installa au monastère de Vanves et y est demeuré jusqu'à aujourd'hui.

La Congrégation des bénédictines de Vanves étant missionnaire et fondatrice de prieurés à Madagascar, au Viêtname et au Bénin, est particulièrement sensible à la cause de ce service inter-ordres qui permet le développement du monachisme à travers le monde pour une diffusion de l'Évangile dans toutes les cultures. Par la prière, le partage fraternel et l'échange de nombreux services, la communauté de Vanves et l'AIM se sont portées mutuellement tout au long de ces années.

L'AIM est devenue d'abord *l'Aide Inter-Monastères* puis finalement *l'Alliance Inter-Monastères* dont le rôle s'est élargi considérablement pour devenir un lien d'alliance entre tous les monastères bénédictins, cisterciens et trappistes. À Vanves, se trouvent les bureaux du Secrétariat international ainsi que des locaux spécifiques où résident le Président et la Secrétaire et pour recevoir ponctuellement des hôtes.

En 1996, l'AIM créa un *Studium* pour des sœurs de la famille bénédictine venant faire leurs études religieuses à Paris, qui contribua au redéploiement de la communauté de Vanves, aujourd'hui bien vivante.

Le but de l'AIM est vraiment de nourrir les relations fraternelles entre les monastères et les amis des monastères à travers le monde afin que le développement de la famille monastique puisse progresser selon son originalité propre grâce au soutien de nombreuses initiatives. Chaque année, l'AIM aide une centaine de projets mis en œuvre par les jeunes monastères d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, d'Océanie et d'Europe de l'Est. L'AIM compte sur la prière et la fraternité des sœurs de Vanves pour relever le défi du déploiement du charisme monastique dans le monde.

Père Jean-Pierre Longeat  
Président de l'AIM

## Aujourd'hui, demain

Si nous essayons de prendre un peu de hauteur, de profondeur, de largeur... L'avenir, à partir de ce que nos communautés vivent aujourd'hui, nous le voyons s'écrire. Qu'est-ce qui conduit une femme à entrer chez les bénédictines de Vanves au XXI<sup>e</sup> siècle ? L'appel de Dieu bien entendu, lequel est et restera toujours premier, mais également un certain nombre de critères qui fait d'un groupe de femmes vivant ensemble sous une règle et une prieure, dans la prière et la vie fraternelle, une communauté appelante.

Comme toute personne qui arrive, j'ai d'abord été attirée par l'architecture et la beauté du monastère, de son jardin, qui fait de ce lieu, aux portes de Paris, un havre de paix dans et pour la ville. Ce monastère est beau par son cadre mais surtout parce qu'il est constitué de pierres vivantes. Je n'oublierai jamais le premier accueil simple et chaleureux des sœurs.

Au-delà de cette première impression, qu'est-ce qui m'a retenue, pourquoi ai-je voulu mieux connaître ces sœurs ? J'ai perçu beaucoup de cœur, de vie entre elles, dans leur ouverture aux laïcs et j'ai constaté progressivement que je faisais, parmi elles, une expérience de Dieu au point d'en être transformée. Elles m'ont accueillie telle que je suis et m'ont laissé cheminer. J'ai puisé à leur vitalité, leur dynamisme spirituel et humain, leur désir fort de vivre du Christ et de l'Évangile, et reconnu que je pouvais y apporter ma part. J'ai remarqué une belle liberté de chacune et une qualité d'être qui m'ont touchée, une attention à la relation et une recherche de communion qui ne gommait pas les différences mais se construisait à partir d'une perception juste, humble que la communauté a de ses pauvretés. J'ai goûté la joie dans l'accueil de l'autre quel qu'il soit, sœur, laïc, étranger, handicapé, et j'ai senti l'importance de la conversion pour tendre ensemble, à travers le labeur du quotidien, vers de vraies relations fraternelles dans l'ouverture à la miséricorde et à l'internationalité. J'ai apprécié que la communauté soit en phase avec les réalités de notre temps et les préoccupations de nos contemporains, bien insérée dans le



©DRK



tissu ecclésial et citoyen, située dans un retrait intelligent du monde, compris non comme une fuite mais comme une juste distance pour mieux le déposer dans le cœur de Dieu par la prière, dans un silence vécu avec souplesse en vue de la charité. J'ai admiré l'unité et l'authenticité de ce qui est célébré, chanté et vécu.

Certes, comme toute communauté, elle a ses fragilités ainsi que de grands défis à relever, mais j'y suis entrée et je l'aime telle qu'elle est. J'y suis heureuse car, aimée, j'apprends à aimer. Je la trouve vivante, moderne, adaptée à notre temps parce qu'en construction, en marche, rayonnant quelque chose de la présence et de la bonté de Dieu si bien qu'à chaque personne qui veut se reposer ou faire une retraite, à chaque femme qui s'interroge sur la vie monastique, j'ai envie de dire : « *Viens et vois* » !

Sœur Carole-Élisabeth  
Vanves

## Enjeu du rayonnement

À travers ces pages, le visage de notre Congrégation, fondée à Vanves aux portes de Paris, nous donne à voir la confiance d'une, deux, trois générations, livrées au Christ pour chercher son visage, pour obéir à sa Parole, pour vivre de sa promesse.

### *Prière, travail, formation, fondations.*

Près d'une grande ville et de ses quêtes et requêtes, à la campagne offrant silence et rumeur lointaine, au milieu d'un monde qui bouge comme un Océan. Flux et reflux, ouverture et replis, vieux monde, monde nouveau, autre monde. Avec la juste confiance que chacune, de manière personnelle, unique et solidaire, est amarrée à l'Évangile, au pilier saint Benoît et sa Règle où le *je* s'engage dans un *nous* fraternel pour chercher et louer Dieu.



« *Démolir et rebâtir* » dit le Prophète. C'est le paradoxe de tout grand vaisseau ; restera-t-il en cale ? Calé ? À travers mutations et germination ? Solitude et accueil ? Silence et Parole partagée ? Travail, ici ou là ? Ordi ou pas d'ordi ? Liturgie continuée ou inventée ? Horaire du soleil ou de la nuit ? Où allons-nous ensemble ? Quelle sorte de monachisme, rural, urbain pour aujourd'hui ? L'aventure intérieure donne le goût de l'avenir et conduit toujours au dynamisme.

Au prologue de sa Règle, saint Benoît demande : « *Qui veut la vie ?* » et au chapitre soixante-douze : « *Nul ne recherchera ce qui est utile pour soi, mais bien plutôt ce qui l'est pour autrui* ». L'hymne de la fête de saint Benoît nous donnera les mots pour conclure :

*Tout quitter pour atteindre la paix  
Consentir à toujours commencer.*

*Sœur Charles de Vanves  
20 ans à Toffò, 20 ans à Joffreville*



# CHRONIQUE JURIDIQUE

---

## *Vultum Dei quaerere,* un nouvel *aggiornamento* pour les moniales ?

Soixante-six ans après la constitution apostolique du pape Pie XII *Sponsa Christi*, du 21 novembre 1950, et l'instruction *Inter praeclara*, de la Sacrée congrégation pour les religieux du 23 novembre 1950, pour la mise en application de cette même constitution, le Pape François a promulgué le 29 juin dernier la constitution apostolique *Vultum Dei quaerere*, rendue publique le 22 juillet 2016, et nous attendons maintenant l'instruction subséquente.

La congrégation pour les instituts de vie consacrée avait lancé au printemps 2014 un questionnaire auprès des communautés de moniales du monde entier ; la synthèse des réponses très diverses selon les pays, les traditions propres et les courants a ensuite été élaborée par le Saint-Siège, tenant compte des difficultés rencontrées, des attentes exprimées, des urgences manifestées.

Nous avons pensé que la synthèse de cette masse importante de réponses se traduirait directement par une instruction, mais il a été préféré la forme très solennelle de la constitution apostolique, émanant du Pape donc, venant abolir la législation précédente – et notamment la vénérable constitution *Sponsa Christi* de Pie XII –, et annonçant dans un délai proche – espérons-le – une instruction plus précise de la congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique (CIVCSVA) sur les points d'évolution décidés et présentés dans *Vultum Dei quaerere*.

De façon classique, la constitution apostolique est divisée en trois parties ;

- Tout d'abord elle affirme l'estime de l'Église pour la vie consacrée en général<sup>1</sup> et pour la vie monastique, et en particulier pour la vie monastique féminine ; ce rappel est suivi par le rappel de la façon dont l'Église a accompagné cette forme particulière de vie consacrée qu'est la vie contemplative féminine, à travers les grands documents du concile Vatican II d'abord, à travers des textes plus récents ensuite, Normes sur la formation

---

(1) Notamment à travers l'exhortation apostolique post-synodale de Jean Paul II, *Vita consecrata*, du 25 mars 1996.

dans *Potissimum institutioni*<sup>2</sup>, Instruction sur la vie communautaire dans *Congregavit nos in unum*<sup>3</sup>, instruction sur le sens missionnaire et eschatologique de la vie cloîtrée des moniales dans *Verbi Sponsa*<sup>4</sup>, Instruction sur l'engagement renouvelé de la vie consacrée dans *Repartir du Christ*<sup>5</sup>, tous textes quoique récents, mais peut-être déjà oubliés<sup>6</sup>, relus avec les soulignements propres au Pape actuel.

- Ensuite, elle dégage des thèmes de discernement, qui entraîneront, selon les traditions propres des diverses familles monastiques, des révisions des normes en douze points (n°12) : la formation, la prière, la Parole de Dieu, l'Eucharistie et la Réconciliation, la vie fraternelle en communauté, l'autonomie, les fédérations, la clôture, le travail, le silence, les moyens de communication et l'ascèse.

- Enfin, elle édicte des "conclusions dispositives" en quatorze articles, que la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique sera chargée par la suite de mettre en forme et dont elle urgera l'application dans une instruction, dont la publication devrait ne pas tarder.

La constitution *Vultum Dei quaerere* entend tenir compte du chemin parcouru par l'Église durant les dernières décennies, ainsi que des conditions socioculturelles qui ont bien changé (n°8). Il est nécessaire de tisser avec l'histoire humaine un dialogue qui sauvegarde les valeurs fondamentales sur lesquelles est fondée la vie contemplative. A cet effet, nombreuses sont les références à l'Écriture sainte (n°6...) et citations des saints à l'origine des grands courants de vie monastique, saint Benoît (n°17, 19...), saint François et sainte Claire d'Assise (n°9, 10, 17...), sainte Thérèse d'Avila (n°9...), Denys le chartreux (n°10), incitant sans cesse à un retour au patrimoine spirituel de chaque tradition monastique.

La constitution est adressée à chaque monastère féminin de vie contemplative (art. 2 §1). Elle semble viser plus particulièrement, au moins pour certains développements, les monastères du canon 615,

---

(2) *Potissimum institutioni*, Directives de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique du 2 février 1990.

(3) *Congregavit nos in unum*, document de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique, du 2 février 1994.

(4) *Verbi Sponsa*, instruction de la CIVCSVA du 13 mai 1999.

(5) *Repartir du Christ*, instruction de la CIVCSVA du 14 juin 2002.

(6) Pour avoir une idée de l'ampleur de la législation ecclésiale sur la vie religieuse, on consultera l'*Enchiridion della vita consacrata. Dalle Decretali al rinnovamento post-conciliare (385-2000)*, EDB/Ancora, Bologne/Milano, 2001, 3465 + 132 p.

c'est-à-dire les monastères autonomes confiés selon le droit à la vigilance particulière de l'évêque diocésain<sup>7</sup>. Des encouragements sont faits aux monastères associés à un Ordre masculin, mais il n'est pas fait mention des monastères féminins regroupés en congrégations monastiques.

Le Pape souhaite que *Vultum Dei quaerere* soit une aide valable pour renouveler la vie et la mission des contemplatives dans l'Église et dans le monde (n°36). Il semble qu'à ce jour, la première réception du texte ait compris et intégré le but poursuivi. Qu'en sera-t-il dans la pratique ? Les médias n'ont retenu que quelques points (ne pas recruter dans les pays pauvres, obligation du travail et du partage), repris à l'envi, sans analyser ce que le texte a de novateur. Nous reprendrons les douze points d'évolution, leur justification et les décisions à prendre<sup>8</sup>. Certains points ont effectivement une importance plus grande, comme la formation, l'autonomie, les fédérations.

### **1. La formation** N° 13 à 15 et art. 3 § 1 à 7

Les directives édictées sous Jean Paul II avaient déjà largement souligné les exigences d'un discernement et d'une formation sérieux dans la vie consacrée, notamment chez les moniales. Il est possible que la constatation de divers dérapages aient nécessité un rappel vigoureux et précis.

Nous nous contenterons donc de citer intégralement l'article 3 de la constitution. La finale du §6 a déjà fait l'objet de commentaires, sera-t-elle suivie d'effets ?

§ 1. Chaque monastère prendra soin avec une attention particulière, par des structures adéquates, de préciser dans l'élaboration du projet de vie communautaire, la formation permanente, qui est comme l'humus de chaque étape de la formation depuis la formation initiale.

§ 2. Pour assurer une formation permanente adéquate, les fédérations favoriseront la collaboration entre les monastères par l'échange de matériel pour la formation et en utilisant les moyens de communication digitale, sauvegardant toujours le discernement nécessaire.

§ 3. Outre le soin apporté au choix des personnes, appelées comme formatrices à accompagner les candidates sur le chemin de la croissance

(7) Cf. notre article « L'évêque diocésain et les monastères de clôture », in *Les Amis des Monastères* n°180, octobre 2014, pp.46-58.

(8) Pour chaque point je donnerai après le titre, le numéro de la constitution apostolique et l'article de la « conclusion dispositive » subséquente.

personnelle, les monastères et les fédérations renforceront la formation des formatrices et de leurs collaboratrices.

§ 4. Les sœurs appelées à assurer le service délicat de la formation peuvent, *servatis de iure servandis*, suivre des cours spécifiques de formation, même hors de leur monastère, maintenant un climat adéquat et cohérent avec les exigences de leur charisme propre. La Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique prescrira des normes particulières à ce sujet.

§ 5. Les monastères prêteront une attention spéciale au discernement spirituel et vocationnel, assurant aux candidates un accompagnement personnalisé et favorisant des itinéraires de formation appropriés, ayant toujours présent le fait que beaucoup de temps doit être réservé à la formation initiale.

§ 6. Même si les constitutions des communautés internationales et multiculturelles manifestent l'universalité du charisme, on doit absolument éviter le recrutement de candidates venant d'autres pays dans le seul but de préserver la survie du monastère. Des critères seront établis pour en assurer l'application.

§ 7. Pour assurer une formation de qualité, selon les circonstances, on favorisera des maisons de formation initiale communes à plusieurs monastères.

## **2. La prière** N° 16 à 18 et art. 4 §1 et 2

La prière liturgique et personnelle nourrit la vie contemplative, qu'elle soit supplication dans les moments d'épreuves, louange dans les moments de joie, elle est soutenue par la Liturgie des Heures, elle n'est pas replié sur soi, mais élargissement du cœur pour embrasser l'humanité entière, particulièrement ceux qui souffrent : « par la prière d'intercession, vous avez un rôle fondamental dans la vie de l'Église. Vous priez et intercédez pour beaucoup de frères et de sœurs qui sont en prison, migrants, réfugiés et persécutés, pour tant de familles blessées, les personnes sans travail, les pauvres, les malades, les victimes des dépendances, pour ne citer que quelques-unes des situations qui sont chaque jour plus pressantes. Vous êtes comme ces personnes qui portèrent un paralytique devant le Seigneur pour qu'il le guérisse (cf. Mc 2, 1-12). Par la prière, jour et nuit, vous amenez au Seigneur la vie de beaucoup de frères et sœurs qui, pour diverses raisons, ne peuvent le rejoindre pour faire l'expérience de sa miséricorde qui soigne, alors que Lui les attend pour leur faire grâce. Avec votre prière, vous pouvez guérir les plaies de beaucoup de frères ».



Ici encore nous citerons les deux directives précises données par la constitution apostolique :

Art. 4 § 1. Sachant que la prière est le cœur de la vie contemplative, chaque monastère vérifiera le rythme de chacune des journées pour déterminer si le Seigneur en est bien le centre.

§ 2. On évaluera les célébrations communautaires en se demandant si elles sont vraiment une rencontre vivante avec le Seigneur.

### **3. La place centrale de la Parole de Dieu** N° 19 et art. 5 § 1 et 2

La Parole de Dieu a une place centrale dans la vie personnelle et communautaire, le monachisme ayant été depuis des siècles « le gardien de la lectio divina ». Chaque monastère déterminera donc le temps et les moments réservés à la lectio. Recommandée en outre à tout le Peuple de Dieu et requise pour tous les consacrés, notamment par le pape Benoît XVI, « chaque monastère établira les temps et les modalités les plus appropriés pour cette exigence de lecture/écoute, ruminatio, prière, contemplation et partage de l'Écriture Sainte », partageant son expérience « de la Parole avec les prêtres, les diacres, les autres consacrés et les laïcs », déterminant les modalités de ce rayonnement spirituel ad extra. Ainsi les communautés seront vraiment « des lieux où la parole est écoutée, vécue et annoncée à tous ceux qui vous rencontreront ».

### **4. Sacrements de l'Eucharistie et de la Réconciliation** N° 22 et 23 art. 6 § 1 et 2

L'Eucharistie, rencontre avec la personne de Jésus, « cœur de la vie de chaque baptisé et de la vie consacrée, l'est de façon particulière de la vie contemplative ». La constitution rappelle donc la nécessité d'en préparer la célébration « avec soin, beauté et sobriété », en vue d'une participation pleine, avec foi et conscience, en la prolongeant par l'adoration eucharistique, « comme un moment privilégié pour assimiler intérieurement le pain de la Parole rompu durant la célébration et pour continuer l'action de grâce ». Le pape souhaite qu'à ces temps d'adoration, les fidèles de l'Église locale puissent participer.

Le devoir de conversion continue, se traduit notamment dans le sacrement de réconciliation, célébré fréquemment, personnellement ou communautairement, qui permet de contempler le visage miséricordieux du Père.

La constitution ne relève pas hélas la difficulté que rencontrent nombre de communautés de moniales à pouvoir célébrer quotidiennement

l'eucharistie, en raison de la carence de prêtres. Il est facile d'affirmer que doivent être choisis « avec soin les aumôniers, les confesseurs et les directeurs spirituels », alors que la réalité est toute autre. Peut-on espérer que l'instruction à venir de la CIVCSVA tienne davantage compte des réalités ?

### **5. La vie fraternelle en communauté** N° 24 à 27 et art. 7 § 1 et 2

L'Instruction sur la vie fraternelle en communauté, *Congregavit nos in unum Christi amor* de 1994 garde toute sa pertinence. La vie fraternelle en communauté montre qu'est réalisable « la capacité d'une mise en commun des biens, de l'affection fraternelle, du projet de vie et d'activité », possible parce que les consacrés ont accepté « l'invitation à suivre plus librement et de plus près le Christ Seigneur », cherchant à former « un seul cœur et une seule âme » (Ac 4,32).

Cela exige « que tous ses membres se sentent constructeurs de la communauté et pas seulement bénéficiaires des avantages qu'ils peuvent recevoir d'elle. Une communauté existe dans la mesure où elle naît et s'édifie avec la contribution de tous, chacun selon ses propres dons, cultivant une forte spiritualité de communion qui conduise à ressentir et vivre une appartenance commune. C'est seulement ainsi que la communauté deviendra une aide mutuelle dans la réalisation de la vocation propre de chacun ».

C'est pourquoi il est instamment demandé que le projet communautaire accueille volontiers et encourage « l'échange des dons humains et spirituels de chaque sœur, pour l'enrichissement réciproque et le progrès de la fraternité ».

Dans une société marquée par les divisions et les inégalités, les communautés sont invitées à montrer « qu'il est possible et beau de vivre ensemble », malgré les différences de générations, de formation et quelques fois de cultures : unité et communion ne signifient pas uniformité. Cela est la première forme d'évangélisation : « À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 34-35), harmonisant mémoire et promesse d'avenir.

Les supérieures – le terme ne figure pas dans la constitution qui préfère parler de « celles qui sont appelées à exercer le ministère de l'autorité » -, seront guidées par un réel esprit de fraternité et de service, pour favoriser un climat joyeux de liberté et de responsabilité, de façon à promouvoir le discernement personnel et communautaire et la communication dans la vérité de ce qui se fait, se pense et se dit ».

## **6. L'autonomie des monastères** N° 28, 29 et art. 8 § 1 à 3

L'autonomie, est-il rappelé, favorise la stabilité de vie et l'unité interne de chaque communauté, garantissant les meilleures conditions pour la vie contemplative. Mais « une telle autonomie ne doit pas signifier toutefois l'indépendance ou l'isolement, en particulier envers les autres monastères du même Ordre ». On ne construit pas « l'avenir en s'isolant, ni seulement avec ses propres forces, mais en se reconnaissant dans la vérité d'une communion qui s'ouvre toujours à la rencontre, au dialogue, à l'écoute, à l'aide réciproque ».

Se citant lui-même, le pape exhorte à se « préserver de la maladie de l'autoréférentialité », et pour cela à renouveler et actualiser les valeurs permanentes de l'autonomie. C'est sans doute sur cet article et le suivant que la constitution apostolique est la plus novatrice, répondant aux attentes – et peut-être aux craintes – de nombreuses communautés.

Les trois paragraphes de l'article 8 sont à citer ici aussi intégralement :

§ 1. « À l'autonomie juridique doit correspondre une réelle autonomie de vie, ce qui signifie : un nombre minimum de sœurs pourvu que la majeure partie ne soit pas d'un âge trop avancé ; la vitalité nécessaire dans le vécu et la transmission du charisme ; une réelle capacité de formation et de gouvernement ; la dignité et la qualité de la vie liturgique, fraternelle et spirituelle ; la pertinence et l'insertion dans l'Église locale ; la possibilité de subsistance ; une structure adaptée des bâtiments du monastère. Ces critères sont à considérer dans leur globalité et dans une vision d'ensemble ».

§ 2. « Si les exigences ne sont pas remplies pour une réelle autonomie du monastère, la CIVCSVA étudiera l'opportunité de constituer une commission ad hoc formée de l'Ordinaire du lieu, de la Présidente de la fédération, de l'Assistant fédéral et de l'Abbesse ou de la Prieure du monastère. En tout état de cause, une telle intervention aura comme objectif de mettre en route un processus d'accompagnement pour une revitalisation du monastère, ou pour engager sa fermeture ».

§ 3. « Ce processus pourrait aboutir à l'affiliation à un autre monastère ou à confier le monastère à la Présidente de la fédération avec son conseil, si le monastère est fédéré. Dans tous les cas, la décision ultime appartient à la CIVCSVA ».

## 7. Les fédérations N° 30 et art. 9 § 1 à 4

Les fédérations mises en place après *Sponsa Christi* de 1950 ont certainement besoin d'être redimensionnées. C'était l'une des questions posées lors du questionnaire de 2014, qui trouve ici sa réponse. « La fédération est une structure importante de communion entre les monastères qui partagent le même charisme, afin qu'ils ne restent pas isolés. L'objectif principal des fédérations est de promouvoir la vie contemplative dans les monastères qui en font partie, selon les exigences du charisme propre, et assurer l'aide à la formation permanente et initiale, et aussi pour les nécessités concrètes par l'échange de moniales et le partage des biens matériels »

Première conséquence, art. 9 § 1. « Tout d'abord, tous les monastères devront faire partie d'une fédération. Si pour des raisons particulières un monastère ne pouvait pas être fédéré, l'autorisation sera demandée avec le vote du chapitre, au Saint Siège, auquel il appartient de faire le discernement voulu pour consentir au monastère de ne pas appartenir à une fédération ».

§ 2. « Les fédérations pourront être constituées non pas tant et seulement selon un critère géographique, mais selon des affinités d'esprit et de traditions. Les modalités de mise en œuvre seront indiquées par la CIVCSVA ».

§ 3. « Seront garanties l'aide pour la formation et les nécessités concrètes, à travers un échange de moniales et le partage des biens matériels, comme le prévoira la CIVCSVA, qui établira les compétences de la Présidente et du Conseil de la Fédération.

§ 4. « On favorisera l'association, même juridique, des monastères avec l'Ordre masculin correspondant. On favorisera aussi les Confédérations et la constitution de Commissions internationales des différents Ordres, avec des statuts approuvés par la CIVCSVA ».

## 8. La clôture N° 31 et art. 10 § 1 et 2

Un sujet qui a donné lieu à des législations successives, se voulant adaptées aux exigences et à l'évolution des communautés. La séparation du monde est nécessaire pour ceux qui suivent le Christ dans la vie religieuse, notamment pour les sœurs contemplatives, « signe de l'union exclusive de l'Église épouse, avec son Seigneur suprêmement aimé ».

La clôture est, nous rappelle le texte, codifiée en trois formes pour les communautés de vie contemplative, outre celle qui est commune à tous les Instituts religieux :

- la clôture papale qui, « selon les règles données par le Siège Apostolique », « exclut des engagements extérieurs d'apostolat » ;
- la clôture dite « constitutionnelle », parce que définie par les normes des Constitutions propres,
- la clôture monastique, qui conserve le caractère d'une discipline plus stricte par rapport à la discipline commune, permet d'associer à la fonction première du culte divin des formes plus larges d'accueil et d'hospitalité, toujours selon les Constitutions propres.

Une affirmation nouvelle doit être relevée : « La pluralité des façons d'observer la clôture à l'intérieur d'un même Ordre doit être considérée comme une richesse et non un obstacle à la communion, en harmonisant des sensibilités diverses dans une unité supérieure ». C'est pourquoi « chaque monastère, après un sérieux discernement et en respectant sa tradition propre et ce qu'exigent les Constitutions, demandera au Saint-Siège quelle forme de clôture il veut adopter, au cas où il demande une forme différente de celle en vigueur ». Cela entraîne l'exigence qu'une fois choisie et approuvée une des formes de clôture, le monastère aura soin de s'y tenir et de vivre selon ce qu'elle comporte (art.10).

## 9. Le travail N° 32 et art. 11 §1 et 2

De façon classique, le travail est dit « participation à l'œuvre que Dieu créateur réalise dans le monde », et met en relation avec ceux qui travaillent avec responsabilité pour vivre du fruit de leurs mains, rendant les contemplatives solidaires des pauvres qui ne peuvent vivre sans travailler et qui souvent, bien que travaillant, ont besoin de l'aide providentielle de leurs frères ».

Pour demeurer fidèle à l'esprit de contemplation, et au conseil évangélique de pauvreté, « le travail sera accompli... sans se laisser conditionner par la mentalité d'efficacité et d'activisme de la culture contemporaine, trouvant un rapport équilibré entre la tension vers l'Absolu et l'engagement dans la responsabilité quotidienne, entre la quiétude de la contemplation et la diligence du service », selon l'adage *Ora et labora*.

Le travail, dont les communautés ne sont en rien dispensées, quels que soient leurs revenus par ailleurs, aura donc pour but d'assurer la

subsistance de la communauté, d'assister les pauvres et les monastères dans le besoin.

#### **10. Le silence** N° 33 et art. 12

Le silence est habité de la Présence de Dieu, écoutée dans la Parole. Ce silence permet de faire le vide en soi et de laisser la place à l'accueil. Les moniales ont « comme exemple le silence de Marie Très Sainte qui a pu accueillir la Parole parce qu'elle était une femme de silence ; pas un silence stérile, vide, mais au contraire un silence plein, riche. Le silence de la Vierge Mère est un silence riche de charité qui dispose à l'accueil de l'Autre et des autres ». La seule directive sur ce sujet, est celle classique que soient prévus « des moments opportuns de silence, afin de favoriser un climat de prière et de contemplation ».

#### **11. Les moyens de communication** N° 34

Le Pape ne donne pas de directive particulière, mais constate que « la culture digitale et ses moyens influencent de manière décisive la formation de la pensée et la façon d'être en relation avec le monde et particulièrement avec les personnes », ce qui n'est pas sans conséquences sur les communautés contemplatives. Instruments utiles pour la formation et la communication, ils ne doivent pas être des occasions de dissipation et d'évasion de la vie fraternelle, ni préjudiciables à la vocation et à la vie contemplative.

#### **12. L'ascèse** N°35

Là encore, pas de directive particulière, mais une incitation pour les contemplatives à se « libérer de tout ce qui est propre à la « mondanité, pour vivre la logique de l'Évangile qui est la logique du don, particulièrement du don de soi », en raison des trois conseils évangéliques professés par les vœux solennels : il faut vivre dans la sobriété, le détachement des choses, le don de soi-même dans l'obéissance, la transparence dans les relations, le tout dans une vie de stabilité, signe éloquent de fidélité.

Ce qui semble être une nouveauté, au moins selon cette formulation, c'est la demande d'élaboration d'un projet de vie communautaire dans chaque monastère, qui intégrera ces points :

- La formation permanente, qui est comme l'humus de chaque étape de la formation depuis la formation initiale, sera mise en place, par des structures adéquates.



- Chaque monastère, outre la préparation soignée des célébrations eucharistiques, prévoira des temps opportuns d'adoration eucharistique, offrant la possibilité aux fidèles de l'Église locale d'y participer.

- Chaque monastère vérifiera le rythme de chacune des journées pour déterminer si le Seigneur en est bien le centre.

- Chaque monastère établira les temps et les modalités les plus appropriés pour la *lectio divina* et un partage de l'Écriture Sainte ad extra.

- Les supérieures accueilleront et encourageront l'échange des dons humains et spirituels de chaque sœur, pour l'enrichissement réciproque et le progrès de tous.

- Chaque monastère, après un sérieux discernement et en respectant sa tradition propre et ce qu'exigent les Constitutions, demandera au Saint-Siège quelle forme de clôture il veut adopter, au cas où il demande une forme différente de celle en vigueur, et ensuite aura soin de s'y tenir et de vivre selon ce qu'elle comporte.

- L'établissement de moyens appropriés à travers lesquels s'exprime l'engagement ascétique de la vie monastique, de façon à la rendre plus prophétique et crédible.

La CIVCSVA édictera selon l'esprit et les normes de *Vultum Dei quaerere* une nouvelle instruction sur les sujets dont traite la constitution, décidant des modalités de mise en œuvre des n° 12 à 35, selon les diverses traditions et charismes (art 2 §3). Chaque monastère, selon sa tradition propre et celle de son Ordre, aura à déterminer son projet de vie communautaire, lequel se traduira par une réécriture sans doute partielle des droits propres des monastères. Ceux-ci, adaptés aux nouvelles dispositions, devront être soumis à l'approbation du Saint-Siège. Il en ira de même des statuts des fédérations qui seront à mettre à jour en fonction des nouvelles dispositions, sans compter les éventuelles fédérations à mettre en place.

Du travail en perspective pour toutes les communautés de moniales, mais combien motivant !

*Frère Hugues Leroy*

# VIE RELIGIEUSE

---

## Avenir et sens du monachisme

Une conférence donnée à l'occasion du bicentenaire de l'abbaye des cisterciennes de La Coudre<sup>1</sup> par Dom Guillaume Jedrzejack, président de la Fondation des Monastères.

L'une des réalités les plus surprenantes de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, c'est l'intérêt que suscite la Règle de saint Benoît, non seulement dans les Abbayes et leurs hôtelleries, ou chez les laïcs qui leur sont proches, mais également dans l'univers plus large du management et de l'entreprise. La Règle intéresse, elle éveille la curiosité, mais cela ne signifie pas pour autant que l'on se bouscule pour entrer dans la vie monastique. En fait, intérêt pour la Règle n'est pas synonyme de vocation à la vie monastique, du moins au sens où on l'entendait jusqu'à maintenant.

Nombreux sont en effet les laïcs qui lisent quotidiennement la Règle et un commentaire et s'en inspirent dans leur vie quotidienne. La Règle est ainsi devenue pour eux, comme pour les moines et moniales, un compagnon de vie, une clé d'interprétation de leur aventure intérieure. Ce regain d'attention se manifeste donc bien au-delà du monde des monastères, mais il a aussi une autre caractéristique. En effet, ce phénomène n'est pas le propre de la vieille Europe, car on le retrouve, sous des formes différentes, aux quatre coins du monde contemporain. Des groupes se forment un peu partout pour vivre de la spiritualité de saint Benoît. Le succès spectaculaire des livres d'Anselm Grün, moine bénédictin, qui puise largement dans cette sagesse séculaire, en est le témoin surprenant.

Ce phénomène se greffe sur une autre réalité tout aussi surprenante. En effet depuis les années 50 du siècle dernier, la plus grande partie des communautés nouvelles, quels que soient leur spiritualité ou leur mode de vie, se réclament explicitement de la vie monastique. Que ce soit pour l'habit, la liturgie, la vie communautaire, la pratique de la *lectio divina* ou le travail, nombre d'éléments repris par ces fondations nouvelles s'inspirent

---

(1) Événement relaté en page 76 du n° 187 de la revue *Les Amis des Monastères*, Avril 2016.

de la grande tradition monastique. Des communautés comme celles de Taizé ou de Bose, ou encore les fraternités monastiques de Jérusalem et tant d'autres s'inscrivent dans cette perspective, tout en innovant dans de nombreux domaines. Cette remarque ne s'arrête pas aux fondations. En effet, dans nombre de congrégations, le caractère monastique est de nouveau remis en valeur, comme chez les dominicains ou dans les communautés de chanoines.

Nous vivons donc à une époque où la vie monastique attire. Et cela se remarque même dans le monde apparemment si lointain de la publicité ! Cependant, comme je le disais plus haut, cela ne remplit pas pour autant les noviciats des monastères les plus anciens. Essayer de comprendre ce phénomène est donc d'autant plus intéressant que les médias s'en mêlent eux aussi. Les reportages sur la vie monastique, sous toutes ses formes et sous toutes les latitudes, dans la presse ou à la télévision, ne manquent pas. Il y a donc, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, un attrait qui dépasse largement un phénomène de mode, par essence éphémère.

Les analyses sociologiques ne suffisent pas à rendre compte du phénomène. En fait, ce processus, contrairement au recrutement des communautés monastiques, ne semble pas être corrélé à la situation de l'Église dans son ensemble. Alors que la baisse du nombre d'entrées dans les monastères s'explique largement par la baisse de la pratique religieuse, il n'en est pas de même pour l'intérêt suscité par le phénomène monastique. Comme si ce dernier exprimait une réalité différente, une attente diffuse et plus difficile à cerner. On peut donc légitimement s'interroger sur le sens d'un tel engouement, qui ne recouvre qu'en partie les frontières traditionnelles de la foi. Que se passe-t-il ? Quelles clés pourraient permettre d'interpréter ce que nous sommes en train de vivre ?

La Règle de saint Benoît n'apparaît qu'au VI<sup>e</sup> siècle, deux siècles après les débuts du monachisme chrétien, et à la fin d'une période exceptionnelle de l'histoire de l'Église, que l'on a coutume d'appeler *l'âge d'or des Pères de l'Église*. Certains ont prolongé cet âge des Pères bien au-delà de l'antiquité tardive, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle en occident, faisant de saint Bernard le dernier des Pères. Cette proposition n'a rien d'anecdotique. En fait, elle nous met sur la voie d'une compréhension différente de l'histoire et de ses conséquences. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses théories sont nées pour tenter d'expliquer l'émergence du mouvement monastique. La plupart de celles-ci insistant sur l'aspect marginal

et contestataire de celui-ci. Le monachisme serait né en réaction contre l'évolution du corps ecclésial, et aurait prôné un retour aux origines, un retour aux sources.

Si cette analyse trouve parfois quelques points d'appui dans les écrits anciens, elle ne résiste cependant pas à l'examen. La *Vita Antonii* est l'œuvre d'un évêque, Saint Athanase. Saint Antoine, Saint Basile, Saint Jérôme et Saint Jean Cassien sont impliqués dans les grandes controverses théologiques de leur époque, en lien étroit avec de grandes figures d'évêques. L'implication des moines dans la controverse d'Éphèse, le fameux brigandage d'Éphèse, finit de nous convaincre que leur retrait du monde ne signifiait nullement le désintéret pour ce qui s'y passait.

En fait, loin d'apparaître comme un mouvement de contestation face à la décadence ecclésiale après l'édit de Constantin, le monachisme primitif apparaît plutôt comme l'expression la plus élaborée et le fruit le plus précieux de *l'âge d'or des Pères de l'Église*. On peut même dire qu'en lui s'expriment, d'une manière vraiment aboutie, les éléments essentiels de la synthèse des Pères. Cette synthèse alliait de manière unique à la fois la recherche de l'expérience spirituelle et intérieure (la vision du beau ou *theoria*), l'expression rationnelle de la foi la plus élaborée (le vrai ou l'intelligence de la foi), un art de vivre qui essayait d'exprimer dans le concret de l'existence quotidienne les conséquences de la logique de l'Incarnation (le bien ou le désir d'une vie bonne, d'une morale).

Penser la vie monastique comme le résultat spécifique d'un aboutissement et non comme l'expression d'une contestation nous oblige à revoir notre manière de comprendre l'institution qui va naître de cette intuition et qui va par la suite se nourrir de la Règle de Benoît. Pour comprendre comment la vie monastique incarne cette synthèse de *l'âge d'or des Pères*, il suffit de relire les premiers paragraphes de la Conférence 10 de Cassien sur la prière. Derrière la controverse théologique qui oppose les moines sur le sens du verset de Gen 1,26, à propos de l'étendue de « l'image et la ressemblance » chez l'homme, se profile en fait une question bien plus essentielle. En effet, selon Cassien, sans une foi juste (la recherche du vrai), même le plus grand des ascètes (qui pratique le bien) ne peut parvenir à la prière pure (la vision du beau). Il existe donc un lien entre ces trois dimensions de l'existence humaine qui constituent le génie de la synthèse patristique, à savoir la spiritualité, la théologie et la morale ascétique. La vie monastique ne se comprend pas en dehors de cette synthèse.

Elle en exprime le fruit le plus beau et le plus abouti. La Règle de Benoît, comme toute la tradition monastique ancienne, s'inscrit dans cette perspective dont les éléments fondamentaux vont demeurer liés, en occident, jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est donc pas sans raison que l'on a fait de saint Bernard le dernier des Pères.

Comme le soulignait Benoît XVI dans l'audience générale du 4 novembre 2009, la querelle qui va opposer Saint Bernard et Abélard va marquer un tournant décisif dans la pensée occidentale. Alors que pour Bernard, je cite le Pape, « *la théologie a un but unique : celui de promouvoir l'expérience vivante et intime de Dieu* », sa mission étant ainsi définie comme une « *aide pour aimer toujours plus et toujours mieux le Seigneur* », pour son opposant Abélard par contre, qui introduit d'ailleurs le terme technique de théologie, celle-ci est d'abord et avant tout un exercice de « *l'examen critique de la raison* ». Le XII<sup>e</sup> siècle est donc le siècle qui marque une première rupture dans la synthèse patristique des origines, la rupture entre la théologie et l'expérience intérieure. Dans un long article qu'il a consacré à cette controverse, « *La séparation entre théologie et spiritualité* », P. Verdeyen<sup>2</sup> a analysé les causes et les conséquences de ce qu'il qualifie de « *vrai divorce entre la réflexion théologique et la vie spirituelle dans l'Église latine* ». « *Reléguée aux marges de l'ascèse et de la mystique* », la spiritualité s'est alors vue confinée dans « *la zone irrationnelle de la sensibilité* ». Ce divorce n'a pas signifié la disparition de la spiritualité, mais sa mise à l'écart du champ rationnel, sa relégation dans la sphère de l'intime et de la piété privée.

Ce divorce a d'ailleurs coïncidé avec le reflux de la vie monastique et avec l'apparition de nouvelles formes de vie religieuse, plus urbaines et intellectuelles, comme les franciscains, les dominicains et plus tard les jésuites. La théologie a alors été considérée, comme la « *reine des sciences* »<sup>3</sup>, aboutissement de cette quête du savoir qui, du trivium au quadrivium, aboutissait à la connaissance parfaite. Ce tournant historique salué par M.-D. Chenu comme « le passage de l'argument d'autorité à l'attitude rationnelle », dans son étude sur « *La Théologie du XII<sup>e</sup> siècle* »<sup>4</sup>, a également abouti au fait que « *le monastère n'apparaît plus désormais comme la cité de Dieu à laquelle on ramène le monde* » (pp. 237-239).

---

(2) P. Verdeyen, *La séparation entre théologie et spiritualité, Origine et conséquences de ce divorce*, NRT 127 (2005) 62-75.

(3) H. Duméry, C. Geffré, J. Poulain, Théologie, Encyclopedia Universalis (en ligne), 2. *La théologie, science de la foi*.

(4) M.-D. Chenu, *La théologie au XII<sup>e</sup> siècle*, Coll. Études de philosophie médiévale, XLV, Préface E. Gilson, Vrin, Paris 1957.

La théologie passe ainsi « *du régime monastique au régime scolastique* » (pp. 343-350), avec « *le triomphe de la Quaestio sur la Lectio* » (p. 210).

La synthèse patristique ainsi amputée en occident de sa dimension spirituelle a donc fait place à une nouvelle vision du christianisme où la vie monastique s'est vue marginalisée au profit d'autres formes de vie religieuse jusqu'à une nouvelle rupture décrite par R. Loqueneux dans son ouvrage *Science classique et théologie*<sup>5</sup>. En effet, alors que jusqu'aux « *xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, la science classique fut élaborée* » dans un cadre où la « *théologie est au cœur de la pensée de la plupart des savants* », une nouvelle rupture se produit de nouveau au xviii<sup>e</sup> siècle, que l'auteur qualifie également de « *divorce* », avec la philosophie des Lumières pour s'achever au milieu du xix<sup>e</sup> siècle. Jusque là, en effet, il est impossible « *pour l'historien des sciences* », d'isoler celles-ci de « *l'influence des théologies naturelles et rationnelles* », « *ainsi que des rapports qu'elles entretiennent avec la théologie révélée* ». Les mathématiques et les lois de la nature, qui étaient jusqu'alors étudiées dans le but de prouver l'existence de Dieu, vont revendiquer leur autonomie. Désormais les sciences vont conduire au scientisme et au matérialisme, tandis que la théologie va se voir dépouillée de son statut de science. Comme il est possible d'observer les lois de la nature sans référence à une quelconque révélation, il va aussi devenir possible de faire de l'exégèse ou d'étudier la littérature chrétienne des premiers siècles sans référence explicite à la foi. Quant à la spiritualité, elle va continuer d'évoluer sans lien direct avec la théologie, dans le foisonnement des discours plus ou moins mystiques et la multiplication des dévotions.

Tout le discours ecclésial va désormais se concentrer sur la morale et l'importance des œuvres de bien, ce qui va provoquer la floraison de multiples congrégations se définissant essentiellement par leurs œuvres. Saint Alphonse de Liguori, Saint Vincent de Paul et toutes les congrégations consacrées à l'éducation, la santé et les œuvres de charité deviennent les acteurs principaux du paysage ecclésial. Désormais, la spiritualité est confinée au domaine de l'intime, la théologie n'est plus considérée comme la reine des sciences. C'est dans le domaine des œuvres et du discours moral que l'Église va déployer toute son énergie en Occident. Mais ce magistère moral de l'Église va connaître à son tour une contestation radicale à la fin du xix<sup>e</sup> siècle et au début du xx<sup>e</sup> siècle avec les maîtres du soupçon que sont

---

(5) R. Loqueneux, *Science classique et Théologie*, Vuibert Adapt-Snes, Paris 2010.



Marx (1818-1883), Nietzsche (1844-1900) et Freud (1856-1939), puis, au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, avec le rejet de *Humanæ Vitæ* et la multiplication des scandales qui vont décrédibiliser ce dernier pan de la doctrine chrétienne. Alors que le discours de l'Église se concentre désormais sur les questions de morale, celui-ci est de moins en moins écouté et n'est plus perçu comme légitime de la part de l'Église, même parmi les chrétiens. Le xx<sup>e</sup> siècle marque en cela l'effacement progressif du dernier élément issu de la synthèse patristique.

Si l'on considère que la spiritualité, l'aventure intérieure, signifiait ce que les anciens nommaient la *theoria*, c'est-à-dire la recherche du Beau, que la théologie concernait la recherche du Vrai, l'intelligence de la foi et l'orthodoxie, et que la vie active et la morale touchaient la recherche du Bien, l'orthopraxie, nous avons donc assisté à un effacement progressif des trois éléments constitutifs de la première synthèse patristique. Les débats et les combats en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, qui concernent d'ailleurs presque uniquement et de manière significative des problèmes moraux, sont certes indicatifs de l'appauvrissement de la synthèse patristique, mais ils nous révèlent surtout le travail qui doit être entrepris aujourd'hui dans l'Église en Occident. Et dans cette tâche, la vie monastique a justement une place singulière.

En effet, depuis quelques décennies, on assiste dans l'Église latine, à une floraison de fondations et communautés nouvelles qui toutes, plus ou moins clairement, se réclament de la tradition monastique. De Taizé à Bose, des frères et sœurs de Bethléem aux fraternités monastiques de Jérusalem, des Béatitudes à tant d'autres communautés diverses et variées, toutes se sont inspirées et se réclament plus ou moins du modèle monastique, en y ajoutant également d'autres éléments et en mélangeant les divers états de vie. Sans parler des groupes de laïcs, hommes et femmes, qui se sont constitués autour de communautés monastiques, pour s'inspirer de la Règle de saint Benoît, sans pour autant devenir moines ou moniales. D'une manière quelque peu paradoxale, alors que les communautés monastiques ont aujourd'hui tant de mal à recruter, jamais elles n'ont été aussi entourées et appréciées.

La synthèse monastique attire et fait des envieux, jusque dans les grandes entreprises qui regardent Benoît et sa Règle comme des précurseurs des principes du management. La vie monastique fascine car elle apparaît en effet comme l'un des derniers lieux où l'alliance des trois universaux,

le Beau, le Vrai et le Bien semble avoir survécu. Face au discours trop souvent uniquement moralisateur et activiste, le modèle monastique offre une alternative avec sa liturgie, son expérience spirituelle, son art de vivre et son implication dans les réalités non seulement intellectuelles mais aussi très concrètes de ce monde. Sans doute est-ce aussi la même raison qui pousse tant de nos contemporains à s'intéresser aux Églises d'Orient qui ont sauvé beaucoup mieux que l'Église latine cette synthèse de *l'âge d'or des Pères*. Mais la vraie question qui se pose à nous aujourd'hui, est de comprendre s'il suffit de revenir à la synthèse du IV<sup>e</sup> siècle, ou s'il faut plutôt susciter une nouvelle expression spirituelle, théologique et ascétique. Dans la perspective de « *l'herméneutique de la continuité* », mise en avant par Benoît XVI dans son discours à la curie romaine le 22 décembre 2005, il n'est cependant guère possible d'envisager une nouvelle synthèse qui ne s'enracinerait pas dans celle des premiers siècles. Il ne s'agit pas non plus de se contenter de faire de l'archéologie. Le vrai problème est de retrouver cette unité profonde qui a permis à l'Église de proposer la foi aux diverses cultures qu'elle rencontrait.

En ce sens, l'époque que nous traversons est tout à fait passionnante. La présence simultanée du Pape François et du Pape émérite Benoît est, à cet égard, très instructive. En effet, alors que le Pape François, en situant résolument son discours dans la sphère morale, mais en en modifiant très profondément les paramètres, semble vouloir tourner définitivement la page du moralisme des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le Pape émérite Benoît, qui a constitué au fil de ses catéchèses du mercredi une véritable synthèse de la tradition de l'Église, a pour sa part donné aux chrétiens tous les éléments nécessaires à la redécouverte de cette extraordinaire synthèse du Christianisme dont notre époque a tant besoin. Paradoxalement, contrairement à l'image véhiculée par les médias de tous bords, alors que François est plutôt le Pape qui tourne la page d'un passé révolu, en révolutionnant les paramètres du discours de la morale chrétienne, Benoît apparaît comme le Pape qui a préparé l'avenir, en proposant les éléments d'une nouvelle synthèse, qui subsistent encore dans la Règle dont il porte également le nom. C'est seulement en combinant l'enseignement de ces deux Papes contemporains que l'on peut relever le défi qui se présente à nous aujourd'hui.

Comment redécouvrir et faire découvrir aux jeunes générations l'extraordinaire originalité du Christianisme, son étonnante actualité ? Comment offrir à celles et ceux qui frappent à la porte de nos monastères

cette nouvelle synthèse qui allie à la fois les découvertes des sciences et les données de la Révélation ? Comment traduire cette intelligence du monde et de la foi dans un mode de vie qui soit respectueux de la vocation de l'homme, de la société et de notre environnement ? Comment cet art de vivre favorise-t-il cette expérience spirituelle, que les Pères ont définie comme le but le plus authentique de toute existence vraiment humaine ? Et la question se pose alors de ce que nous proposons non seulement à ceux qui viennent frapper à notre porte, mais aussi à ceux qui font partie de nos communautés. Cette passion du Bien, du Vrai et du Beau est-elle la marque de nos communautés ? Sommes-nous toujours les dépositaires de ce trésor que nous a transmis la Règle de saint Benoît ?

*Dom Guillaume Jedrzejack  
Laval, le 6 juin 2016*

*Notre-Dame de La Coudre, Crucifix du chœur – Photo : Frère Hugues Leroy ©DR*



# NOTES DE LECTURE

---

## *L'actualité de la vocation monastique ou religieuse*

Actes du colloque international, Taizé 5-12 juillet 2015

208 pages, Ed. de Taizé 2016, 22 €

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Frère Roger et du dixième de sa mort, la communauté de Taizé a invité jeunes religieux et religieuses, moines et moniales, de confession catholique, protestante ou orthodoxe pour une semaine de partage, d'écoute et de prière, à l'été 2015. Les interventions qui ont soutenu la démarche sont réunies dans cet ouvrage qui, depuis différentes lucarnes, nous donne à saisir l'essentiel de la consécration religieuse dans le monde contemporain. Le pari était audacieux, mais il est réussi car les interventions se ressentent de la diversité et de la qualité des auteurs, de la relative brièveté de leur propos aussi. A chacun de lire tantôt un Prieur de Chartreuse ou un Abbé cistercien, le Supérieur général des jésuites ou celui des dominicains, un archimandrite ou des sœurs protestantes.

De fait, Taizé apparaît à beaucoup comme un véritable laboratoire de type monastique dans notre société. Un laboratoire tout à la fois œcuménique et interculturel. L'expérience là-bas vécue décape le regard de l'observateur. Le vocabulaire classique est revisité. Ainsi les trois vœux ne sont plus qualifiés de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, mais de partage des biens, de célibat et de communion avec le Prieur. Concession à la modernité ? Peut-être, mais plus profondément soucieux de trouver des points de convergence pour faire vivre ensemble des religieux provenant de traditions et de cultures bien différentes.

La construction de la communauté est un point central de la courte Règle de Taizé (1954). Ses valeurs, à la résonance bien actuelle, son « *la joie, la simplicité et la miséricorde* ». L'Évangile est ainsi revisité à nouveaux frais, par exemple lorsque Frère Roger, à partir de Mt 6,31-34, invite à vivre l'aujourd'hui de Dieu dans la dynamique du provisoire. Ou encore lorsque les frères sont appelés à rejoindre les plus pauvres, les périphéries de notre société, dans l'esprit du lavement des pieds.

En se penchant sur Taizé, les intervenants nous donnent des clés pour comprendre l'aujourd'hui de la vie monastique et, plus largement religieuse. Ils nous rappellent aussi l'urgence de certaines réformes pour répondre aux urgences de notre temps.

A.M.

## Ouvrages reçus à la Fondation

### Le ministère de Paul, Parole, prière, charité

*Benoît Standaert - 208 pages, éd. Médiaspaul 2016, 18 €*

Au départ de tout l'enseignement de Paul sur l'amour du prochain, il y a une expérience. Il lui a été donné de découvrir qu'il était aimé divinement et la grandeur de toute sa vie est qu'il s'est laissé aimer par le Christ. Ses lettres contiennent plusieurs catéchèses qui visent la vie pratique, l'art de s'entendre ou comment chercher l'unité dans la diversité des dons et des services. Le père Benoît Standaert est moine de l'abbaye bénédictine de Saint-André à Bruges. Il est bibliste et théologien ; il a enseigné à Rome, à Jérusalem et aussi en Inde. Il a passé de longues années à la rencontre des traditions spirituelles et monastiques du monde entier. Il vit aujourd'hui comme ermite en Belgique.

*(extraits du communiqué de presse)*

### Ne rate pas ta vie

*Anselm Grün - 152 pages, éd. Médiaspaul 2016, 16 €*

Ce livre est une invitation à ne plus déplorer le passé mais à marcher courageusement vers l'avenir. Porté par la confiance en Dieu et l'espérance, libéré du sentiment de culpabilité provoqué par les échecs, comment et pourquoi risquer sa vie. Anselm Grün est moine à l'abbaye bénédictine de Münsterschwarzach depuis l'âge de 19 ans. Dans les années 1970, il découvrit la tradition des moines de l'Antiquité et entrevit leur signification nouvelle, en lien avec la psychologie moderne. Après ses études de philosophie, de théologie et d'économie, il est cellérier depuis 1977.

*(extraits du communiqué de presse)*

## Ouvrages signalés à la Fondation

### Règle de saint Augustin

*Père François-Marie Humann - Éditions Salvator, 2016 (à paraître)*

Le dernier ouvrage du Père Abbé de Saint-Martin de Mondaye, à paraître tout prochainement est un commentaire de la Règle de saint Augustin, que saint Norbert a donnée à la fondation de l'ordre de Prémontré. Ce livre ne s'adresse cependant pas seulement à ceux qui la mettent en application dans la vie religieuse : « *Brève, simple et pratique, la Règle de saint Augustin est aussi juste : son auteur, qui a vécu en communauté, sait de quoi il parle. Mais cette règle monastique peut-elle intéresser un lecteur non religieux? Oui, argumente l'auteur inspiré de ce brillant commentaire : l'apprentissage de la vie commune qu'elle propose concerne aussi bien la vie paroissiale que la vie conjugale, familiale ou professionnelle. La règle augustinienne aide chacun à grandir dans la concorde et la charité.* »

## **Une règle pour des laïcs : La Règle de saint Benoît pour les laïcs cisterciens**

*Jean-François Fyot - Préface de Dom Vladimir Abbé de l'abbaye Notre-Dame de Lérins, Président d'ARCCIS - 78 pages, Editions L'Harmattan, 2016, 11,50 €*

Ce petit livre montre dans ses différents chapitres comment la Règle de saint Benoît avec les engagements qu'elle propose dans la tradition cistercienne peut servir à animer la vie d'un groupe de chrétiens car elle est un appel à une vie communautaire chrétienne...

## **Vivre en Majuscules**

*Sœur Marie-Madeleine Caseau osb - 180 pages, Editions Saint-Léger, 17 €*

La présidente de la Congrégation des bénédictines de Sainte Bathilde et prieure de Vanves partage au jour le jour sa forte conviction : la Parole de Dieu fait ce qu'elle dit. Elle est agissante et travaille le cœur de tous ceux qui se mette à son école, comme le propose saint Benoît : « *S'appliquer fréquemment à la lecture des écritures.* » Fruit de sa *lectio*, ce commentaire pratique invite la Rencontre. Rappelons que sœur Marie-Madeleine Caseau est également l'auteur d'un commentaire de la Règle de saint Benoît, sous le titre *Qui que tu sois*, également publié aux Editions Saint-Léger.

## **Deux poumons, une seule respiration - Vers une pleine communion de foi entre Orient et Occident**

*Raniero Cantalamessa (traduit de l'italien par Cathy Brenti) - 104 pages, Editions des Béatitudes 2016, 8 €*

## **La vérité contre le totalitarisme**

*Bernard Brien - 144 pages, éd. Artège 2016, 14 €*

## **Jérusalem, trois fois sainte**

*Marc-Alain Ouaknin, Philippe Markiewicz, Mohammed Taleb - 216 pages, éd. Desclée de Brouwer 2016, 18,90 €*

## **Entretiens avec Gustave Thibon**

*Philippe Barthelet - 248 pages, éd. Desclée de Brouwer (Poche) 2016, 9,50 €*

## **Cantique de l'infinistère**

*François Cassingena-Trévedy - 184 pages, éd. Desclée de Brouwer, 2016, 16,90 €*

## **Barbares : le retour**

*Vincent Aucante - 230 pages, éd. Desclée de Brouwer, 2016, 18,90 €*



## Méditer, prier et vivre 42 jours avec Elisabeth de la Trinité

*Père Patrick-Marie Févotte, Père Claude-Marie Millet - Audiolivre, Durée 3 heures, Saint-Léger Productions, 2013, 18,90 €*

## Amour de Dieu, amour des peuples

### Les consacrés, témoins de la Miséricorde

*Actes du colloque Vie consacrée des 9 et 10 octobre à Marseille*

*Xavier Manzano (dir.), Bernard Ardura, Marie-Sylvie Robert, Christian Salenson*

Les publications « Chemins de Dialogue » viennent de publier les quatre conférences magistrales sur les approches théologiques, historique, spirituelle et mystique de la manière dont les consacrés témoignent des multiples facettes de la Miséricorde de Dieu pour l'humanité toute entière.

*Livre hors-commerce disponible au prix de 11 € + 4 € de frais d'envoi auprès de Chemin de Dialogue – Service diffusion – 11, impasse Flammarion – 13001 Marseille – Tél. 04 91 50 35 50 – Fax 04 91 50 35 55 – cdd@icm.catholique.fr*

*(communiqué par le Service des Moniales)*

## INFORMATION

Les possibles altérations des facultés mentales engendrent, au cœur de la communauté, les mêmes difficultés qu'au sein d'une famille, et les réponses notamment juridiques nécessaires peuvent se révéler complexes à mettre en œuvre. Une **journée d'étude** sur ce thème, organisée conjointement par la CORREF et la Fondation des Monastères, se tiendra le **jeudi 4 mai 2017** au Centre Sèvres, à Paris. De plus amples détails seront donnés dans un prochain numéro.

# ANNONCES

- 1 La communauté des carmélites d'Amiens cherche acquéreur pour un **meuble à quatre bains** pour le développement manuel de films et de photos, le quatrième bain étant doté d'une résistance chauffante réglable. Le tout est **en bon état**, mesure 2,10m de long, avec un support métallique pour des rangements.

*Contact : par mail [carmel.amiens@orange.fr](mailto:carmel.amiens@orange.fr)  
pour fixer un rendez-vous téléphonique - possible tous les  
jours de 9h30 à 10h30 ou de 14h à 16h30, sauf le di-  
manche - avec propositions de jour et heure*

- 2 Une communauté ursuline habitant à Saint Malo céderait gratuitement, de préférence à des religieux (ses) sachant déjà travailler cette matière, du **matériel pour émaux** : deux petits fours, anciens mais en état de marche, quantité de poudres de toutes les couleurs, outils de toutes sortes : trépieds, pinces, palettes... plaques de cuivre de différentes épaisseurs. Modalités de livraison à étudier...

*Contact : soeur Bernadette Péresse  
[pecressebernadette@gmail.com](mailto:pecressebernadette@gmail.com)  
Tél. 06 86 93 53 11*

- 3 La paroisse Saint Vigor du Bocage Athisien, diocèse de Sécs, est à la **recherche de bancs** (longueur maxi : 2,10m) **et de chaises pour l'église** de Notre Dame du Rocher qui vient d'être restaurée. Nous aurions besoin au maximum de 24 bancs et de 40 chaises.

*Contacter Sœur Marie-Christine, prieure de l'Abbaye  
Notre-Dame d'Argentan (61200), qui relaie l'annonce de  
l'Abbé Michel Renault.  
Tél. 02 33 67 12 01 - [n-d-a@club-internet.fr](mailto:n-d-a@club-internet.fr)*

- 4 Recherche vieux livres de pâtisserie (ou revues Culina) édités entre 1850 et 1950.

*Contacter Frère Pascal, Abbaye de Ligugé.  
Tél. 06 44 04 42 06.*



# Abonnez-vous dès aujourd'hui pour 2017

Abonnez vos amis à la revue trimestrielle « **Les Amis des Monastères** »  
et bénéficiez des **tarifs 2016**

Ordinaire : **20 €**

Soutien : **30 €**

Le numéro : **5 €**

- Je désire un numéro spécimen gratuit,
- Je souhaite **m'abonner ou me réabonner**,
- Je choisis la **formule ordinaire** comprenant 4 numéros **pour 20 €**,
- Je choisis la **formule de soutien** comprenant 4 numéros pour **30 €**,
- Je demande l'abonnement gratuit *(une offre réservée aux communautés religieuses en difficulté)*.

Nom.....Prénom.....

Communauté religieuse .....

Adresse .....

Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville .....

Adresse courriel.....

Téléphone .....

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

**La Fondation des Monastères**  
**14 rue Brunel**  
**75017 PARIS**

Vous pouvez aussi vous abonner en ligne sur  
**[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)**  
**Rubrique Publications/Revue**



Fondation  
des  
Monastères

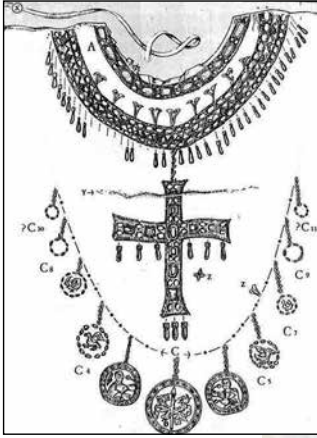
Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Pour ce faire écrivez à la Fondation des Monastères.





# UNE CURIOSITÉ

## La chemise de sainte Bathilde



*Reconstitution des motifs  
brodés imitant la parure royale.  
A. Premier collier ; B. Second  
collier avec croix pectorale  
B1 ; C. Troisième collier avec  
pendentifs*

On la nomme aussi *chasuble* ou *tunique de la reine Bathilde*<sup>(1)</sup> (+ 680/81). En lin brodé de fils de soie rouge, bleue, jaune et verte, elle est conservée au musée municipal Alfred-Bonno de Chelles (Seine-et-Marne). Autour de l'encolure sont brodés trois colliers qui seraient les transpositions sur la chemise de lin, des bijoux de la parure de la reine Bathilde. Au deuxième collier est suspendue une croix pattée avec ses pendentifs, proche d'une croix ayant appartenu à un roi lombard de la même époque. Des médaillons sont accrochés au troisième fin collier. S'agit-il d'un habit funéraire, ou d'une tunique ornée de broderies imitant ses bijoux, donnés aux pauvres, la reine Bathilde réalisant en ce vêtement un « *compromis entre l'humilité et le luxe, entre l'appel à l'altruisme et l'esprit de prestige, avec ses exigences d'un comportement conforme à son rang* »<sup>(2)</sup> ?

(1) Voir la notice d'Hayo Vierck sur la tunique de la reine Bathilde, p. 138-140 du catalogue *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de Dagobert à Charles le chauve (VII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles)*, Rouen, 1985.

(2) Op.cit. p. 139.





« Après ma mort, quand vous raconterez l'histoire de la congrégation, dites bien que je n'ai rien fait. C'est Dieu qui a tout fait, et je me suis simplement efforcée de connaître et de suivre sa Volonté. »

Mère Bénédicte